

## Outils théoriques pour l'étude de la politique urbaine

Essayons de cerner maintenant de façon plus précise les différents éléments théoriques que nous avons dégagés, et tentons un premier essai de construction d'outils conceptuels suffisamment spécifiques pour aborder des analyses concrètes.

### I. Délimitation du champ théorique.

Le champ de la « politique urbaine » renvoie à trois spécifications théoriques : *le* politique, *la* politique, « l'urbain ». Nous avons déjà signalé en quel sens on peut ré-interpréter cette frontière idéologique qu'est l'urbain (cf. *supra*, chap. III, « Le système urbain »). Rappelons brièvement le contenu précis des deux autres axes qui délimitent cet espace théorique :

— *Le* politique désigne l'instance par laquelle une société traite les contradictions et décalages des différentes instances qui la composent, et reproduit, en les élargissant, des lois structurales, assurant *ainsi* la réalisation des intérêts de la classe sociale dominante.

— *La* politique désigne le système de rapports de pouvoir. Le lieu théorique du concept de pouvoir est celui

des rapports de classes. On entend par pouvoir la capacité d'une classe sociale à réaliser ses intérêts objectifs spécifiques aux dépens des autres. Par intérêts objectifs, on entend la prédominance des éléments structuraux (qui définissent, par leur combinaison, une classe) sur les autres éléments qui sont en contradiction.

Si le champ d'expérience ainsi défini a une unité propre, à savoir l'articulation du *pouvoir* et de l'*urbain*, son appréhension peut être faite essentiellement dans deux perspectives complémentaires, suivant que l'on met l'accent sur les structures ou sur les pratiques ou, plus clairement, suivant que l'analyse porte sur une modification des rapports entre les instances dans la logique de la formation sociale, ou sur les processus de sa transformation, à savoir les rapports sociaux en tant qu'expression directe ou réfractée de la lutte de classes.

Si cette différence de perspective est essentielle dans la démarche concrète d'une investigation, au bout du chemin, elle doit rendre compte de l'ensemble du processus, quel que soit le point de départ, car les structures ne sont que des pratiques articulées et les pratiques, des rapports entre certaines combinaisons d'éléments structuraux.

L'étude de la politique urbaine se décompose ainsi en deux champs analytiques *indissolublement liés dans la réalité sociale* : la *planification urbaine* sous ses différentes formes, et les *mouvements sociaux urbains*.

Il y a donc, d'un côté, l'étude de l'intervention des appareils d'Etat, dans toutes ses variantes, sur l'organisation de l'espace et sur les conditions sociales de reproduction de la force de travail. De l'autre, l'étude de l'articulation de la lutte de classes, y compris de la lutte politique, au champ de rapports sociaux ainsi défini. L'intervention des appareils d'Etat étant aussi une expression de la lutte de classes, l'unité théorique de notre champ d'études est évidente, de ce côté. En revanche, il est beaucoup moins évident de lier les questions relatives à l'organisation de l'espace et celles touchant aux processus de consommation. Cette liaison existe, cependant, à l'heure actuelle :

1. Dans la pratique sociale (spatialisation des problèmes « d'équipement ») ;
2. Dans l'idéologie de l'environnement et ses dérivés (prolongeant la tradition de la « société urbaine »).

On a donc, à la fois, des raisons de *suspecter* et des raisons d'*étudier* une telle articulation. L'horizon de notre recherche, par conséquent, est double :

1. Connaissance de certaines pratiques sociales concrètes ;
2. Redéfinition théorique du champ idéologique, qui est notre objet initial.

On peut maintenant, à un niveau général, donner une première définition des deux types de pratiques visés par notre analyse :

1. Processus de *planification* : intervention du politique sur les différentes instances d'une formation sociale (y compris le politique) et/ou sur leurs rapports, dans le but d'assurer la reproduction élargie du système ; de régler ses contradictions non antagoniques et de réprimer les contradictions antagoniques, assurant ainsi les intérêts de la classe sociale dominante et la reproduction structurale du mode de production dominant.

2. *Mouvement social* : organisation du système des agents sociaux (conjoncture des rapports de classe) aboutissant à produire un effet qualitativement nouveau sur la structure sociale (effet pertinent). Par effet qualitativement nouveau, on peut entendre essentiellement deux situations :

— Au niveau des structures : un changement dans la loi structurale de l'instance dominante (dans le MPC, l'économique, en ce qui concerne la relation de propriété).

— Au niveau des *pratiques* : une modification des rapports de force, allant à l'encontre de la domination sociale institutionnalisée. L'indice le plus caractéristique est une modification substantielle du système d'autorité (dans l'appareil politico-juridique) ou dans l'organisation de la contre-dominance (renforcement des organisations de classe).

## II. Le système de détermination des pratiques politiques urbaines.

Tout « problème urbain » est défini structurellement par sa place dans la conjoncture d'un système urbain donné. Sa signification sociale et son traitement dans la pratique en dépendent.

Toutefois, il n'est pas défini uniquement par sa place dans le système urbain, il l'est aussi par la détermination simultanée de :

- Sa place dans le système urbain.
- Sa place dans la structure sociale générale, et notamment :
  - dans le procès de production ;
  - dans l'idéologique, en particulier dans les appareils idéologiques d'Etat ;
  - dans le politico-juridique autre qu'au niveau local.
- Sa place dans l'*organisation sociale* (organisation sociale : formes sociales historiquement données, résultant de

l'articulation spécifique des structures et pratiques sur un domaine du réel : c'est ce qu'on pourrait appeler les *effets de conjoncture*) et notamment son traitement par :

- Le système de distribution du produit parmi les agents-supports.
- Le système organisationnel (système de moyens).
- Les formes matérielles spécifiques au domaine traité (formes écologiques dans le cas des problèmes urbains).

Les liens entre ces différents systèmes et entre les différents problèmes ainsi traités ne peuvent pas s'établir par une liaison structurale, mais par l'intermédiaire des « acteurs-supports », ces hommes-qui-ont-leur-histoire-dans-des-conditions-sociales-déterminées. Ces « acteurs », dans la mesure où ils n'existent pas par eux-mêmes, mais par les éléments qu'ils véhiculent, doivent aussi être définis de façon spécifique au système urbain, en liaison avec la place qu'ils occupent dans les autres instances de la structure sociale. Il y a donc lieu de définir un *système d'agents urbains*, par appropriation différentielle des places dans chaque élément du système urbain, et de l'articuler avec :

- 1) Les places définies dans les autres instances.
- 2) Les pratiques sociales portant sur des domaines spécifiques distincts des « problèmes urbains » et qui devraient être traitées suivant le même décodage (ensemble des rapports de classes).

Nous pouvons maintenant définir :

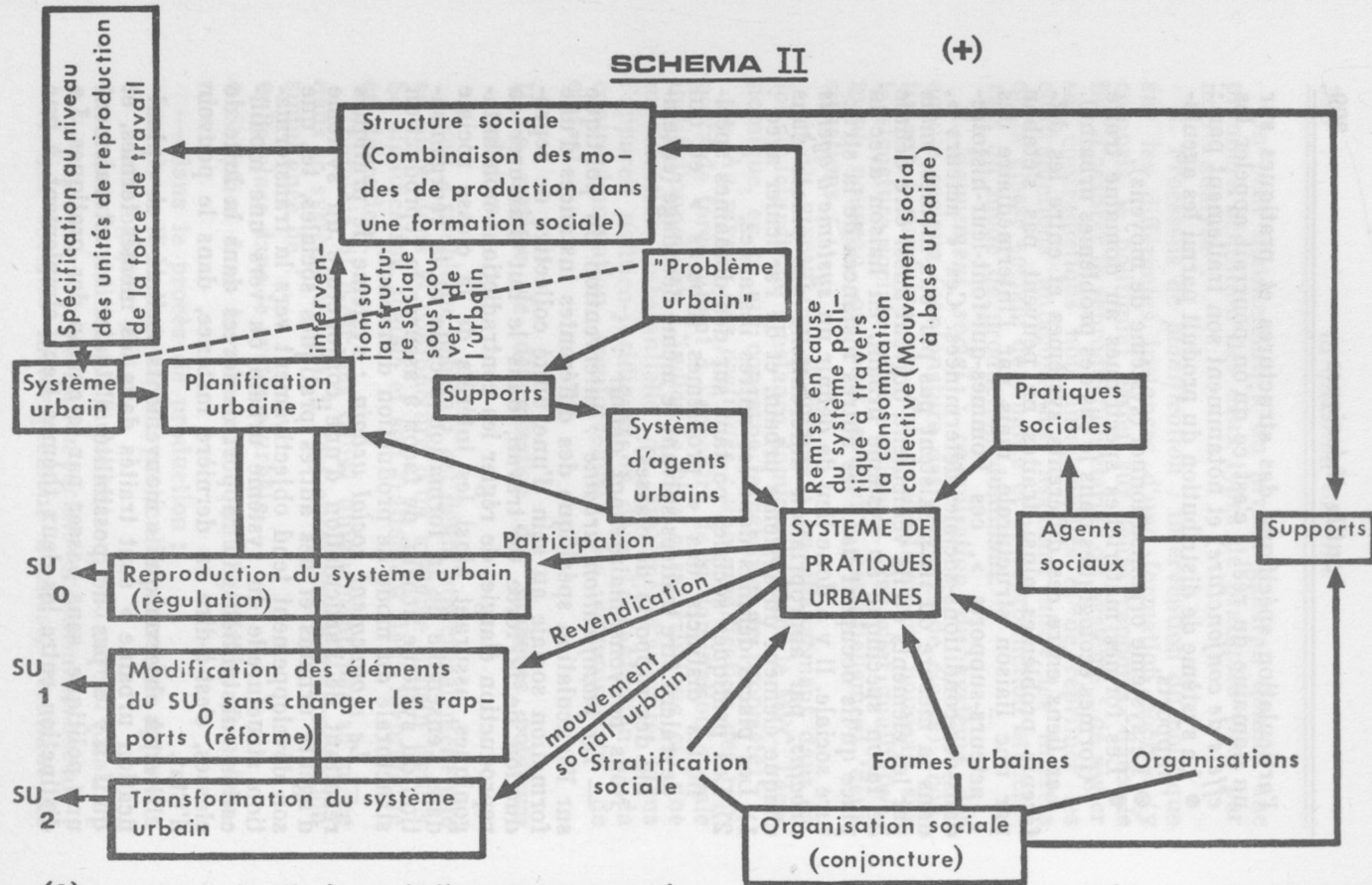
— *La planification urbaine* : intervention du politique sur l'articulation spécifique des différentes instances d'une formation sociale au sein d'une unité collective de reproduction de la force de travail, dans le but d'assurer sa reproduction élargie, de régler les contradictions non antagoniques, assurant ainsi les intérêts de la classe sociale dans l'ensemble de la formation sociale et la réorganisation du système urbain, de façon à assurer la reproduction structurale du mode de production dominant.

— *Le mouvement social urbain* : système de pratiques résultant de l'articulation d'une conjoncture du système d'agents urbains et des autres pratiques sociales, tel que son développement tend objectivement vers la transformation structurelle du système urbain ou vers une modification substantielle du rapport de forces dans la lutte de classes, c'est-à-dire en dernière instance, dans le pouvoir d'Etat.

Il est à observer que « mouvements sociaux » et « planification urbaine » sont traités dans les mêmes termes, et qu'il n'y a pas de possibilité d'étudier structurellement une politique, sans passer par le champ des pratiques. La distinction entre les deux thèmes tient, simplement, à une

**SCHEMA II**

(+)



330

(+) Important : les flèches n'indiquent pas un ordre séquentiel. Il n'y a pas de "déclenchement" du système, le tout formant une unité complexe toujours en équilibre, puisque les luttes (de classes) sont permanentes.

différence de démarche ; elle n'est cependant pas sans effets pratiques, dans la mesure où on peut s'intéresser en détail au mécanisme d'émergence d'un mouvement social urbain, sans approfondir l'ensemble de ses implications structurales.

Même si nous sommes encore à un niveau de généralité trop grand, on peut tenter de résumer l'ensemble de ces articulations dans les termes du schéma n° II.

A partir de là, il faut établir précisément l'ensemble des déterminations du système de pratiques « urbaines », en articulant système urbain, structure sociale générale et conjoncture spécifique, par rapport à laquelle l'analyse d'une situation concrète est menée.

### III. Articulation du système urbain à la structure sociale générale.

Le système urbain n'est pas extérieur à la structure sociale, il la spécifie, il en fait partie. Mais dans toute pratique concrète, il faut tenir compte de son articulation à d'autres niveaux que ceux spécifiés dans le système urbain. Cette articulation se fait par l'insertion nécessaire des agents urbains dans le système de places économiques, politiques et idéologiques de la structure sociale, ainsi que dans les différentes relations entre les places, qui définissent les systèmes dans leur structure interne.

Concrètement, les agents urbains auront une valeur (qui peut être aussi négative-valeur 0) dans les trois instances :

<i>Places</i>	<i>Relations définies entre les places</i>
<i>Economique</i>	
Moyens de production	— Relation de propriété
Non-travail	
Force de travail	— Relation d'appropriation réelle
<i>Politico-juridique</i>	
Dominant	— Régulation - intégration (structures ; pratiques)
Dominé	— Maintien de l'ordre - domination (structures ; pratiques)
<i>Idéologique</i>	
Emission	— Communication - reconnaissance - méconnaissance (pratiques)
Réception	
Transmission	— Légitimation (structures)

#### IV. Articulation du système urbain à l'organisation sociale (Effets de conjoncture).

Dans toute société historiquement donnée, les processus structurellement déterminés s'insèrent dans des formes sociales cristallisées, qui font la spécificité de chaque moment. Les pratiques « urbaines » naissent à partir de l'insertion du système urbain articulé dans la structure sociale générale, dans les formes sociales, à partir de cette triple détermination des acteurs-supports et du champ des pratiques ainsi constitué.

L'organisation sociale évoque trop de domaines et se réfère à trop de formes pour qu'on ne soit pas obligé de sélectionner certaines caractéristiques particulièrement significatives pour le problème abordé.

Nous avons considéré comme fondamentales par rapport à notre objet les trois dimensions des *formes écologiques* (ou relatives à l'organisation de l'espace), la *stratification sociale* (distribution du produit entre les supports) et le *système organisationnel*, agencement formel des systèmes de moyens spécifiques.

— *Places dans le système de stratification* (niveau de revenu ; instruction, influence, etc.)

— Enfin, le problème de l'*organisation*, vraiment central dans notre recherche, s'il se présente théoriquement comme forme sociale, exige, pour son exposition, que l'on ait éclairci l'articulation des pratiques dans le système d'agents, *car c'est par rapport à la fusion, à la séparation ou à la transformation de ces faisceaux de pratiques, que l'organisation joue un rôle essentiel*. Nous essaierons donc de préciser ce rôle après avoir brossé le tableau général des déterminations structurelles des agents et de leurs pratiques.

#### V. La détermination structurelle des pratiques urbaines.

On entend par pratique urbaine toute pratique sociale relative à l'organisation interne des unités collectives de reproduction de la force de travail, ou qui, visant les problèmes généraux de la consommation collective, prend comme champ d'action les unités urbaines (puisqu'elles sont les unités de ces processus de consommation).

Les pratiques urbaines forment système. Mais elles n'ont pas de signification par elles-mêmes. Leur seule signification est celle des éléments structureaux qu'elles combinent. Ces combinaisons se réalisent au moyen des agents, à partir de la détermination et de l'appartenance multidimensionnelle de ces agents-supports. *Le champ des pratiques*

Places dans les formes écologiques

CONCENTRATION/  
DISPERSION

CENTRALITE

centre	I	II
	échangeurs	
villes nouvelles	III	IV
	banlieue	

Types urbains

I  
II  
III  
IV

FONCTIONS

Pluri-fonctionnalité

Mono-fonctionnalité

	Production	Consommation	Echange
1	5	9	13
2	6	10	14
3	7	11	15
4	8	12	16



*urbaines est un système de combinaisons entre combinaisons données d'éléments structuraux.* Il réalise et manifeste, à la fois, les lois structurales du système, aussi bien de sa reproduction que de sa transformation, de son organisation que de ses contradictions.

Le schéma III résume l'ensemble des déterminations possibles. Malgré sa complexité, il n'est qu'un cadre possible et un processus social peut être lu suivant différents niveaux de profondeur. Il peut, en effet, y avoir mise en rapport des pratiques, des conséquences et des situations structurales avec un classement simple qui combine quelques éléments fondamentaux ou, à l'inverse, analyse d'un processus particulier entre les sous-éléments. A chaque objet de recherche correspond un élargissement, rétrécissement ou arrangement particulier du champ des pratiques et, par conséquent, une redéfinition du système d'agents-supports. En un mot, tout dépend du « problème » traité. On parle de places et non pas d'individus.

Quel est l'apport réel de ce schéma ?

Si l'on se place du point de vue des *structures* (étude de la « planification urbaine ») il permet d'étudier les *inputs-outputs* de chaque problème traité ; ou, plus clairement, étant donné une situation de décalage ou de contradiction dans l'un des processus, quelles en sont les conséquences pour le système, aussi bien en ce qui concerne la régulation de ses instances que l'exercice de la domination de classe ?

Si l'on se place du point de vue des pratiques, le schéma permet à la fois de déceler les processus de formation de certaines d'entre elles (par examen des combinaisons structurales qui en sont la base) et de les définir par leurs effets et non pas par leur subjectivité. Du coup, la subjectivité elle-même est éclairée en tant que jouant un certain rôle dans la structure sociale. *Le sens n'a de sens qu'en dehors de lui-même.* Mais ce dehors ne peut être que la production d'un effet socialement identifiable, donc inséré dans un cadre prédéfini.

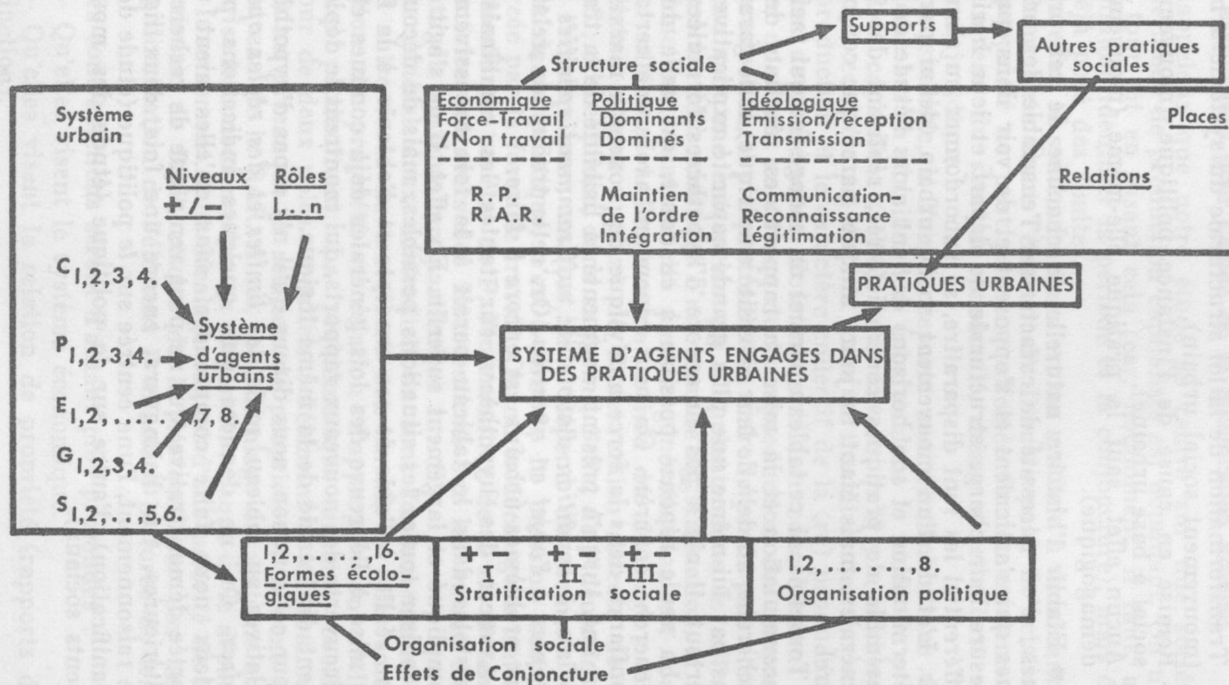
Par rapport à une pratique urbaine on peut donc ;

- Définir la combinaison structurale (manifestée par les caractéristiques des agents) qui l'a suscitée.
- Nommer (ou typologiser) la pratique, par l'analyse de son *horizon* (conséquences structurales prévisibles dans la logique de son développement).

*Par exemple :*

- Reproduction du système urbain (régulation).
- Modification d'un élément du système (réforme).
- Reproduction, au moyen du système urbain, d'une autre instance structurale (maintien de l'ordre).

**SCHEMA III-SYSTEME DES PLACES DETERMINANT LES PRATIQUES URBAINES**



Transformation de la loi structurale du système urbain (mouvement social urbain).

— Remise en cause de l'instance politique (mouvement social à base urbaine).

— Aucun effet, sauf la pratique elle-même (mouvement démagogique).

● Etablir l'histoire naturelle de chacune de ces pratiques ; d'où nécessité de caractériser l'ensemble des pratiques qui s'articulent et s'opposent et de voir dans quelle mesure leur charge structurale de départ et leur horizon différentiel les font disparaître, se subordonner ou s'imposer. L'étude d'un mouvement social urbain (défini par sa détermination et son horizon) devient alors l'étude de cet ensemble de pratiques contradictoires, réalisant des lois générales, mais étant toujours unique, parce que conjoncturel.

Toutefois, si ce tableau permet un codage (ce qui facilite l'accumulation et la mise en rapport des résultats de la recherche, au-delà de leur diversité empirique) il ne garantit pas par lui-même une plus grande capacité explicative et, surtout, il n'y a pas eu encore d'hypothèses formulées.

La seule réponse possible à ce doute, est celle de la recherche concrète. On peut cependant avoir une certaine confiance dans la force analytique des concepts marxistes qui ont, jusqu'à présent, augmenté la lisibilité de la trame sociale, à condition d'avoir été suffisamment spécifiés par rapport à l'objet en question. Or, cette traduction relative aux problèmes urbains est encore à faire.

Avancer des hypothèses sur toutes les combinaisons possibles dans le tableau paraît à la fois excessivement compliqué et largement superflu. En effet, il ne s'agit pas d'épuiser toutes les situations possibles, mais de découper une réalité à l'aide de ces concepts et d'obtenir, à la fois, la mise à l'épreuve des lois générales déjà connues et la découverte des nouveaux rapports, qui montrent le déploiement différencié de la même logique.

Pour cette raison, nous dirons qu'il n'y a pas d'hypothèses relatives au tableau, mais des *limites* et des *règles opératoires*. On ne donnera que quelques indications pour mieux nous faire comprendre, sans qu'elles aient une portée démonstrative, qui ne peut venir que de recherches ultérieures. On distinguera, encore une fois, deux lignes de raisonnement, l'une centrée sur *le* politique (étude de la planification), l'autre sur *la* politique (étude des mouvements sociaux).

## VI. Hypothèses pour l'étude de la planification urbaine.

Rappelons que notre étude se centre sur une société où le mode de production capitaliste est dominant. On n'a pas tout dit en disant cela (car, notamment, il faut, au minimum, identifier la période et la conjoncture), mais on a déjà posé des limites.

En effet, le système urbain est un système à dominante, la dominante étant l'élément P. D'autre part, la relation de propriété ne peut pas être affectée fondamentalement (au niveau du système productif, même si elle l'est au niveau juridique).

Par exemple, si l'on se reporte aux déterminations du système sur la planification urbaine dans le mode de production capitaliste (MPC), nous savons qu'il y a décalage entre le contrôle privé de la force de travail et des moyens de production et le caractère collectif de la (re) production de ces deux éléments. Pour nous référer concrètement à notre question, au niveau de la reproduction des moyens de production, il y a contradiction entre le profit plus élevé obtenu par une entreprise qui s'implante dans le milieu industriel déjà constitué d'une grande agglomération, et le dysfonctionnement suscité par la généralisation est toujours ultérieur à l'expression sociale du décalage ; elle s'effectue comme appoint de l'intervention directe de P sur C ; elle exprime, dans sa *forme*, l'effet de l'idéologie sur l'économique ; *surtout*, elle dépend directement de l'état de la politique, c'est-à-dire de la pression sociale exercée par la force de travail. Quand le décalage à traiter est fondé sur un état de P, l'intervention de G sur P tend à se faire à travers des interventions sur les autres éléments du système, en particulier sur E.

En général deux contradictions sont fondamentales : celle entre force de travail et non-travail et celle entre relation de propriété et relation d'appropriation réelle (forces productives). La problématique urbaine oscille autour de deux pôles essentiels : l'élément C (consommation) au niveau de la relation de propriété ; l'élément P, au niveau de la RAR. Ainsi, tout décalage du système qui favorise la consommation au niveau RP, risque de le dépasser. Inversement, tout décalage venant d'une priorité de P, au niveau de RAR, risque de le déséquilibrer par une hyperdomination de l'élément P affectant la force de travail.

Les contradictions seront d'autant plus profondes :

- Qu'elles visent le système économique.
- Qu'elles visent la relation de propriété (rapports de production).

— Qu'elles mettent en cause la domination de l'élément P (organisation des forces productives).

Toute contradiction fondamentale non réglée par le système débouche sur une contradiction surdéterminée à l'intérieur du système politique.

Enfin, les contradictions s'organisent entre les places des différents systèmes suivant un contenu défini par la (ou les) relation(s) qui caractérisent la fonction du système dans la structure sociale (par exemple pour le système politique, la fonction-relation de régulation-domination définit les places de « dirigeants-gérants » de l'ensemble du système et de « dirigés » centrés sur leurs intérêts particuliers) ; ces places, occupées par des supports différents, définissent des oppositions (situations contradictoires), d'autant plus profondes qu'elles sont surdéterminées par des oppositions plus générales (idéologico-politiques) ou même relatives à l'instance dominante (Economique).

#### VII. Hypothèses pour l'étude des mouvements sociaux urbains.

Un mouvement social naît de la rencontre d'une certaine combinaison structurale, qui cumule plusieurs contradictions, avec un certain type d'organisation. Tout mouvement social provoque, de la part du système, un contre-mouvement qui n'est que l'expression d'une intervention de l'appareil politique (intégration-répression) visant le maintien de l'ordre.

a) — *Le cumul de contradictions se fait par l'insertion des agents dans des places contradictoires à l'intérieur d'un même élément du système urbain, structure sociale ou organisation sociale ou d'éléments différents à l'intérieur d'une relation (par exemple : rôle de locataire, ou propriétaire à l'intérieur de l'élément Consommation (logement) ; ou force de travail/non travail à l'intérieur de la relation de propriété, ou force de travail/moyens de production (C/P) à l'intérieur de la relation d'appropriation réelle).*

On peut donner les règles suivantes :

— Plus il y a de contradictions accumulées, plus il y a de charge sociale, potentiellement mobilisatrice.

— Plus les contradictions sont dans l'économique ou dérivées de contradictions dans cette instance, plus elles sont importantes. Au contraire, plus elles sont purement politiques ou idéologiques, plus elles sont intégrables dans une régulation du système.

— Plus les contradictions sont fractionnées dans leur traitement, moins il y a de chances d'affrontement et de mobilisation.

— L'affrontement direct entre des pratiques fondées sur ces combinaisons structurelles dont l'opposition relève d'une contradiction fondamentale, ne peut se résoudre que par une régulation du système ou une articulation avec une autre contradiction. Ainsi, toute contradiction non résolue mais posée entre des éléments complémentaires et opposés, débouche sur une autre contradiction. L'enchaînement des contradictions (*manifesté par des modifications dans le système*) débouche sur le lieu de condensation des contradictions du système : *le système politique*.

— Quand il y a non-correspondance entre les éléments qui définissent les « acteurs » en présence, les contradictions ne peuvent s'exprimer qu'à travers l'articulation de ces éléments isolés, dans d'autres champs de pratiques sociales.

— L'articulation d'autres pratiques aux pratiques urbaines produit une augmentation de la contradiction, quand elles sont définies par des contradictions fondamentales et vice versa.

— L'intervention de l'idéologie a une importance particulière au niveau des *formes* d'expression du mouvement : l'intervention du politique, au niveau de leur *contenu* historiquement donné ; l'intervention économique, au niveau de leur *dynamique* (horizon structurel).

b) — Le rôle de *l'organisation* (comme système de moyens spécifiques à un objectif) est fondamental, car, si les agents-supports permettent la constitution de combinaisons entre les éléments structurels, c'est l'organisation qui est le lieu de fusion ou d'articulation avec les autres pratiques sociales. Quand il n'y a pas d'organisation, les contradictions urbaines s'expriment soit de manière réfractée, à travers d'autres pratiques, soit de manière « sauvage », pure contradiction vide d'horizon structurel.

La genèse de l'organisation ne relève pas de l'analyse des mouvements sociaux, car seuls ses effets sont importants. Elle est cristallisation de pratiques sociales et ses caractéristiques vont déterminer les conséquences qu'elle aura sur certaines combinaisons structurelles exprimées dans le système d'acteurs.

Une organisation se définit, structurellement, comme une intervention, à partir d'une certaine combinaison structurelle (*horizon d'appartenance* défini comme combinaison des caractéristiques des agents d'intervention) sur une autre combinaison structurelle différente et qui l'intègre (*horizon de référence* : somme des combinaisons des agents qui la composent, si les objectifs de l'organisation sont réalisés).

Le rôle de l'organisation dans la formation d'un mouvement social est de *lier* les différentes contradictions présentes dans les combinaisons structurelles auxquelles elle a affaire. Le rôle de l'organisation pour détruire le mouvement social est de *déliar* les contradictions.

D'autre part, l'organisation peut naître du système d'agents urbains ou être importée d'autres pratiques.

*Hypothèse fondamentale* : si l'organisation naît d'une simple mise en rapport des éléments contenus dans une partie du système d'agents urbains, elle ne change pas qualitativement l'orientation et assure uniquement l'action fractionnée déterminée par les différentes places. C'est le niveau *O* de l'organisation (coordination de la spontanéité) qui ne peut pas susciter un mouvement social. Donc, pour qu'il y ait mouvement social, il faut nécessairement l'union d'un enchaînement de contradictions en profondeur, qui ne peut être fait que par une organisation importée d'autres *pratiques*. L'organisation uniquement « urbaine » ne peut être que, au maximum, instrument de *réforme* (cf. notre typologie des pratiques urbaines).

Dans tous les autres cas, l'organisation, tout en intervenant dans le système d'agents urbains, à une origine extérieure et ne peut être que (de par ses objectifs, définis en dehors du système urbain) :

- |   |   |
|---|---|
| 1. — Instrument de domination<br>Intégration<br>(lutte de classes en faveur de la classe dominante) | Instrument de contestation<br>(lutte de classes en faveur des classes dominées) : |
|   | 2. Contestation économique  |
|   | 3. Contestation politique   |
|   | 4. Contestation idéologique   |
|   | 5. 2 + 3  |
|   | 6. 2 + 4  |
|   | 7. 3 + 4  |
|   | 8. 2 + 3 + 4  |

L'organisation n'est pas le *deus ex machina* du mouvement social. Son explication échappe à une analyse spécifique de l'urbain (dans la mesure où elle est cristallisation d'autres pratiques). Mais la nouvelle organisation, propre au mouvement social urbain, est parfaitement analysable à partir de la fusion des caractéristiques de l'organisation « importée » et des combinaisons structurelles présentes dans le système d'agents. Il y aura mouvement social dans la mesure où la pratique et le discours de

l'organisation lient les contradictions supportées par les agents sans les délier de façon fractionnée (idéologie réformiste) et sans les fondre dans une seule opposition globalisante (utopie révolutionnariste).

*Il y a mouvement social urbain quand il y a correspondance des contradictions structurelles fondamentales du système urbain et d'une ligne juste d'une organisation formée à partir de la cristallisation d'autres pratiques.* Par ligne juste, on peut entendre la pratique politique dont l'horizon structurel correspond aux objectifs de l'organisation, eux-mêmes dépendants des intérêts de classe représentés par l'organisation dans une conjoncture donnée.

### VIII. La mise en pratique de la recherche.

S'il est parfaitement arbitraire d'aborder les problèmes méthodologiques sans avoir délimité au préalable un objet concret, on peut tout au moins signaler le *style de travail*, afin de relier les préoccupations théoriques dont il a été question jusqu'à présent aux résultats de recherche auxquels il faut aboutir.

D'abord, on peut déjà préciser par quoi il faut commencer dans l'étude des mouvements sociaux urbains. Ou, plus exactement, il *ne faut pas* commencer par là où on le fait d'habitude, *les organisations*. Il s'agit de repérer des contradictions (« problèmes ») ou signaler les mobilisations spécifiques à ces problèmes. A partir de là, il faut :

— Repérer l'enjeu (ou les enjeux) et les coder en termes structuraux.

— Repérer les groupes sociaux intervenant par rapport à chaque enjeu et les coder *dans les mêmes termes*, à différents niveaux de profondeur, suivant le schéma III.

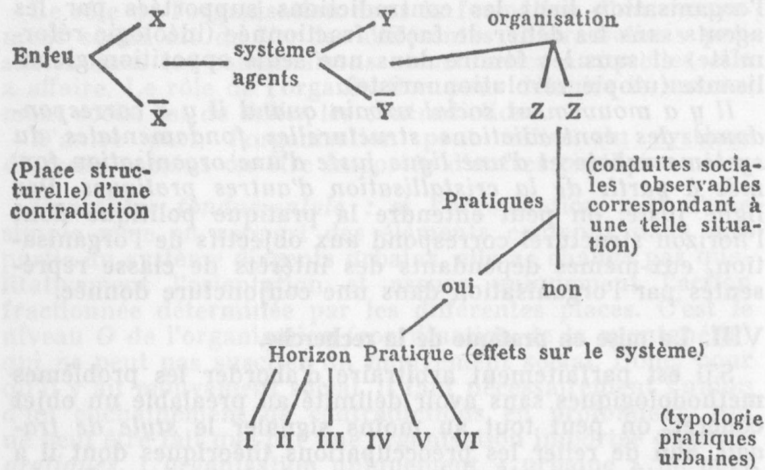
— Caractériser les organisations et déterminer leur articulation au système d'agents-supports.

Ensuite, on procédera à l'analyse concrète de la situation, qui sera en même temps la démonstration d'une loi, dans la mesure où elle la réalise en devenant intelligible à travers la mise en rapport des éléments réels soumis à notre codification théorique.

On devra surmonter les difficultés, classiques dans la recherche quantitative, d'application de la méthode expérimentale à une situation non expérimentale. On partira donc de l'hypothèse d'un champ fermé, en considérant comme constants tous les éléments non compris dans chaque analyse spécifique (c'est l'équivalent des procédures courantes de contrôle dans la recherche quantitative).

La technique de vérification expérimentale qui semble la plus adéquate est celle d'un modèle de *simulation* qui fonctionnerait comme suit :





Il est clair que ce schéma peut être aussi complexe ou aussi simple que l'on veut :

- En développant chaque élément.
- En changeant l'ordre de vérification (on ordonne le modèle par rapport à un type de pratique, par exemple).
- En combinant des enjeux entre eux.

Mais en tout état de cause, il y a deux règles opératoires fondamentales :

1. La vérification se fait suivant le schéma présence/absence et suivant la détermination de chaque enchaînement par une seule combinaison d'éléments.
2. La procédure de contrôle consiste à voir l'organisation différentielle des pratiques suivant le découpage distinct du système d'agents. Par exemple, à l'intérieur des agents définis par leur appartenance à un bas niveau du rôle locataire de C<sub>1</sub> — logement — on découpe en ajoutant un autre critère, réfraction de la structure sociale au niveau du système économique (employés, ouvriers) et en comparant leur comportement par rapport à la pratique étudiée (par exemple, grève des loyers).

Normalement, puisque la situation n'est pas expérimentale, qu'il s'agit de pratiques et non pas de réponses à un questionnaire, il sera difficile d'obtenir l'ensemble des contrôles. Mais l'on disposera, au moins, de plusieurs systèmes de pratiques, correspondant à différents regroupements des mêmes acteurs et au traitement de problèmes divers. A partir de cette diversité de situations, on aura

des éléments de comparaison, et donc d'explication, car on se rapproche fortement de situations de recherche familières au sociologue.

Les problèmes techniques à résoudre restent énormes, mais la voie est ouverte pour leur position et, par conséquent, à long terme, pour leur solution.

Si la difficulté de cette voie empêche qu'on puisse déjà présenter des démonstrations concrètes de son utilité (car des chaînons fondamentaux manquent et des rectifications doivent être faites) nous tenons à présenter quelques analyses concrètes qui, dans leur diversité, montrent à la fois la difficulté de la tâche et les lueurs de compréhension qui commencent à jaillir ici ou là. C'est plutôt comme expérience permettant une rectification que comme *preuve* de notre schéma que nous les présentons, afin de permettre au courant collectif qui se dégage dans ce domaine d'utiliser nos travaux pour les dépasser, sans pour autant abandonner la perspective féconde où l'on s'est engagé.

des éléments de comparaison et dans l'application car on se rapproche fortement de situations de type urbain. Les problèmes techniques à résoudre restent énormes, mais la voie est ouverte pour leur position et par conséquent à long terme pour leur solution. La difficulté de cette voie empêche qu'on puisse déjà présenter des démonstrations concrètes de son utilité. Les chaînes fondamentales manquent et des rectifications doivent être faites, nous tenons à présenter quelques analyses concrètes qui dans leur diversité, montrent à la fois la difficulté de la tâche et les lieux de compréhension qui nous permettent de commencer à jeter ici ou là. C'est plutôt comme expérience partiellement une rectification que comme preuve de notre schéma que nous les présentons. Mettre au courant collectif qui se déroule dans ce domaine.

3

## Enquêtes sur la planification urbaine

A partir des précisions théoriques précédentes, on peut comprendre que la planification urbaine n'a pas de signification sociale univoque (car le seul sens qu'on pourrait en dégager de façon uniforme ferait référence obligatoirement à une *rationalité non historique*) mais qu'elle doit être interprétée à partir de l'effet social produit par l'intervention de l'instance politique sur le système urbain et/ou sur la structure sociale.

Quelques études de cas nous aideront à préciser la portée de notre analyse. A cet égard, deux remarques importantes doivent être faites :

1. Il ne faut pas identifier planification urbaine et plans d'urbanisme, bien que ceux-ci constituent la plus grande masse d'interventions en la matière. En effet, très souvent, les plans d'urbanisme, en tant que documents ne faisant qu'exprimer une doctrine ou un parti pris urbanistique, sans se donner des moyens de réalisation, sont avant tout des *textes idéologiques*, ce qui n'ôte rien à leur efficacité sociale, mais caractérise l'intervention du politique comme portant non pas sur le système urbain, mais sur l'instance idéologique générale. Notre choix, en termes de terrain d'enquête, porte plutôt sur des opérations effectivement réalisées ou en cours d'exécution, dans la mesure où leur effet est quand même plus direct que dans le cas des « schémas directeurs » ou des « livres blancs ».

2. D'autre part, signalons une nouvelle fois que, dans une analyse concrète, la distinction entre planification

urbaine et mouvements sociaux n'a pas grand sens, car la planification est aussi une certaine forme de pratique politique de classe et les mouvements sociaux ou revendicatifs affectent directement le contenu et le processus de toute opération d'urbanisme (ne serait-ce qu'en creux, quand ils n'existent pas...). D'ailleurs nos études concrètes sur les deux thèmes montreront constamment cette liaison. Ainsi, la distinction opérée n'a de sens que parce que notre but, dans ces pages, est moins de rendre compte de façon approfondie d'une réalité historique donnée, que de mettre à l'épreuve, très partiellement, certains outils théoriques qui peuvent effectivement avoir des traits spécifiques aussi bien dans le politique que dans la politique.

Enfin, il est clair que les études de cas présentés ne réalisent pas l'ensemble du schéma élaboré, d'autant plus que ce schéma a été développé, remanié, précisé, parallèlement à la recherche concrète et qu'il est donc en avance sur elle dans la mesure où nous cherchons surtout, pour le moment, à nous donner des outils de travail plutôt qu'à nous enfermer dans l'alternative de la description aveugle ou de la fermeture hâtive d'un modèle théorique. Ils peuvent cependant montrer les difficultés concrètes et les apports provisoires de la perspective tracée.

### I. — Les villes nouvelles britanniques.

Une auréole continue à entourer l'expérience de l'urbanisme britannique, souvent présentée comme l'exemple même de la continuité d'un projet urbain, depuis les *Garden Cities* de Howard à la réalisation, en vingt ans, de dix-huit villes nouvelles, abritant, en 1966, 650 000 personnes et se proposant comme cadre de vie communautaire (quatorze villes furent fondées entre 1946 et 1950).

Or, plutôt que de nous plonger dans le débat sur le « modèle de ville » ainsi élaboré, nous avons préféré l'étudier comme processus social et dégager le sens de cette opération urbanistique à partir de l'analyse des contradictions sous-jacentes à l'intervention, et de l'ensemble des rapports sociaux, politiques et institutionnels, qui se sont noués à partir d'une telle situation. L'expérience anglaise étant largement connue, nous ne nous attarderons pas sur l'exposé des données historiques et urbaines, qui ne seront rapportées que pour étayer l'analyse qui en est faite<sup>32</sup>.

32. Notre analyse est fondée, d'une part, sur l'enquête personnelle effectuée lors d'une visite aux villes nouvelles anglaises en 1966 ; de l'autre, sur une recherche historique et documentaire effectuée en

Les villes nouvelles ont été avant tout une réponse à la crise urbaine (sociale et fonctionnelle) de la région de Londres, dont l'origine est à trouver dans la surconcentration industrielle produite par l'évolution technique et économique du capitalisme anglais, suivant le mouvement bien connu de formation des régions métropolitaines. Cette concentration a cependant revêtu une acuité particulière en Angleterre, du fait des transformations produites à l'intérieur de la vieille base industrielle, centrée sur les matières premières et sur les conglomérats du textile traditionnel. Dans les termes de notre analyse des tendances de l'implantation industrielle (cf. ch. 3), on pourrait dire qu'on assiste au passage d'une dominance  $\beta$  à une dominance  $\gamma$  et  $\alpha$  combinées, centrées toutes les deux sur l'urbain, à la fois comme marché et comme milieu technique.

Cette tendance, propre à l'industrie, est doublée, d'une part, par la « tertiarisation » croissante du système productif, et la constitution des grandes organisations ; de l'autre, par les disparités régionales, produit du développement inégal du capitalisme. L'intérêt particulier de chaque entreprise, cherchant à maximaliser son profit, entre ainsi en contradiction avec l'équilibre de l'ensemble, en ce sens qu'une telle concentration spatiale de l'activité, livrée à elle-même, produit toute une série de contradictions à l'intérieur du système urbain de la région de Londres, tout en accentuant le déséquilibre entre les régions. Pour ne pas alourdir l'exposé, nous avons résumé dans le schéma IV les effets produits par cette évolution du système productif, sur les différents éléments du système urbain, et les principales conséquences qui s'en dégagent. (Pour chacun des processus indiqués, nous supposons connues les analyses du ch. III sur la détermination sociale des effets

1969 à l'Université de Montréal dans le cadre du séminaire de recherche sur la planification urbaine MELLE ROBITAILLE et M. LEDUC ont mené, sous ma direction, une étude très documentée sur laquelle est basé l'essentiel de ce texte. Pour les données de base, parmi les principaux ouvrages de référence sur ce thème, nous pouvons citer : W. ASHWORTH, *The Genesis of Modern British Town Planning*, Routledge and Kegan Paul, Londres, 1954 ; D. L. FOLEY, *Controlling London's Growth*, University of California Press 1963 ; L. RODWIN, *The British New Towns Policy*, Harvard University Press 1956 ; H. ORLÉANS, *Stevenage a Sociological Study of a New Town, London*, Routledge and Kegan Paul, 1952 ; P. ABERCROMBIE, *Town and Country Planning*, Londres, Oxford University Press 1959 ; F. J. OSBORN and A. WHITTICK, *The New Towns* : « The Answer to Megalopolis », New York, Mc G. HILL, 1963 ; J. NADGE, « The New Towns Program in Britain », *Journal of the American Institute of Planners*, 28, nov. 1962 ; Mission d'étude de l'IAURP, « Villes Nouvelles en Grande-Bretagne » et « Urbanisme en région de Londres », *Cahiers de l'IAURP*, Paris, t. 8, juin 1967 ; P. MERLIN, *Les villes nouvelles*, P. U. F., Paris, 1969.

Schéma de détermination sociale du processus de réalisation des villes nouvelles en GRANDE-BRETAGNE  
 IV- Production des contradictions et des décalages urbains et sociaux dans la région de Londres

Evolution technologique et Rentabilité des capitaux

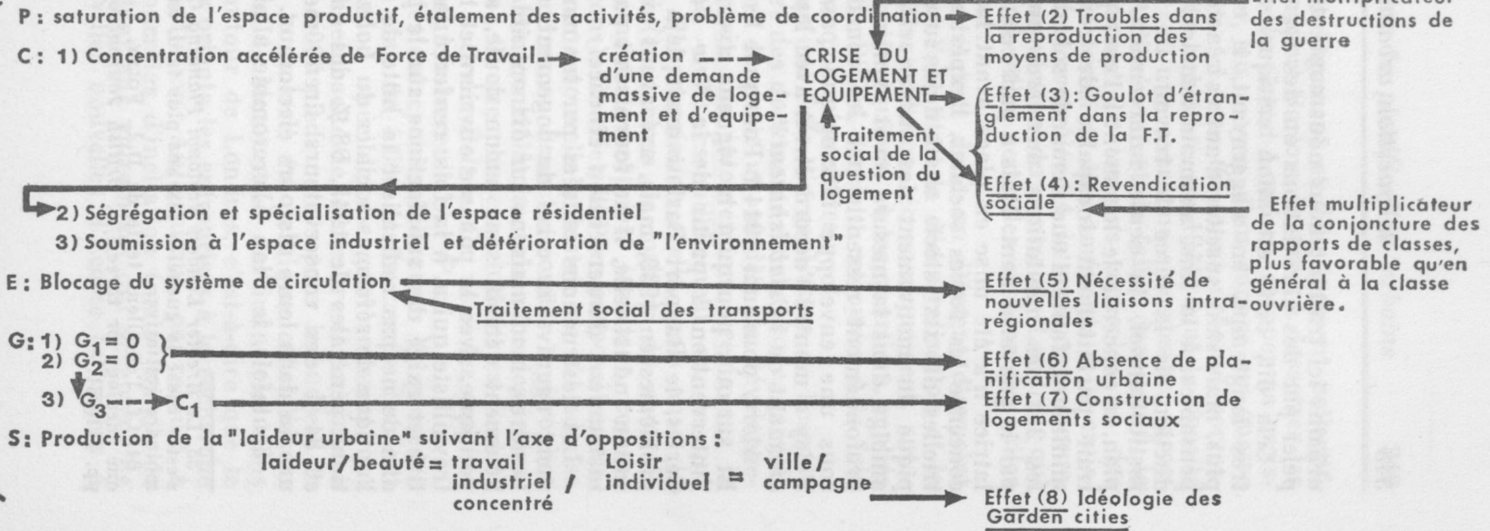
Evolution d'un système productif à dominante industrielle, centré sur l'industrie lourde localisée sur les matières premières et distribué sur plusieurs points du territoire

vers Un système productif où l'importance de la gestion augmente, où l'industrie de transformation prend le dessus, beaucoup plus dépendante de sa liaison à un marché urbain et à un milieu industriel représentés par la région métropolitaine

Effet (1)  
 Déséquilibres régionaux

Effets sur le système urbain de la région de Londres

Formes spatiales pré-industrielles  
 Effet multiplicateur des crises



urbains ici traités ; nous nous contentons donc de les rappeler par des abréviations ou des formulations générales).

Cela dit, cette situation critique se maintint pendant très longtemps, en s'aggravant, il est vrai, de plus en plus, mais sans susciter d'autres réactions que celles indispensables, à la fois, au maintien de l'ordre et à la reproduction de la force de travail. De la part du système institutionnel, la seule intervention, régulatrice sur ce plan, a concerné le logement ; l'entreprise privée se montrait parfaitement incapable de répondre aux besoins minimum, faute d'une demande solvable : de 1919 à 1937, les 2/3 des habitations ouvrières ont été subventionnées par le gouvernement. Mais à part cela, nulle instance régulatrice n'a été mise en place avant la guerre<sup>33</sup>. En ce qui concerne les forces sociales, l'expérience des villes industrielles du XIX<sup>e</sup> siècle avait déjà suscité la réaction utopique du mouvement des *garden cities*, mouvement très ambigu dans la mesure où il exprimait une revendication profondément ressentie par les couches populaires, mais sous une enveloppe idéologique passéiste, dont Donald Foley a montré l'accord étroit avec les valeurs dominantes émanant de l'*Establishment*<sup>34</sup>.

Alors, pourquoi 1944 ? Pourquoi le Plan Abercrombie ? Et surtout, pourquoi la vigueur avec laquelle fut menée l'intervention à partir de la *New Town' Act* de 1946 ? Certes, le Rapport Barlow avait déjà posé clairement les problèmes en 1939, mais, axé avant tout sur la décentralisation industrielle, il ne fournissait pas, par lui-même, un instrument d'intervention efficace.

Les destructions causées par les nazis ont considérablement aggravé la crise du logement : dans le comté de Londres, neuf maisons sur dix ont été endommagées. Mais l'élément décisif, sans aucun doute, a été la conjoncture politique, avec la poussée ouvrière et le triomphe électoral travailliste qui a, à la fois, renforcé la pression revendicative et exigé des satisfactions sur le plan de la demande, afin de ne pas radicaliser la lutte de classes (étant donné l'optique de réformes sociales du *Labour Party*). Aux élections générales de 1945, 98 % des candidats travaillistes et 84 % des conservateurs firent mention du problème urbain dans leurs discours électoraux.

Toutefois, le Plan Abercrombie allait bien au-delà d'un

33. Le *Greater London Regional Planning Committee*, créé en 1927, s'est « cassé la gueule » dix ans plus tard, sans avoir jamais pris la moindre initiative.

34. Cf. l'excellent texte de D.L. FOLEY, « British Town Planning one Ideology or three ? », *British Journal of Sociology*, t. II, 1960, pp. 211-231.

simple programme de logement et d'équipement collectif. Suivant la voie du Rapport Barlow, il visait à desserrer les activités de la région du Grand Londres, stopper sa croissance et la structurer, au moyen d'un zonage en quatre anneaux concentriques : 1. une couronne urbaine, correspondant à la zone déjà urbanisée en 1944, dont la densité devait être diminuée ; 2. une couronne suburbaine, caractérisée par un habitat disséminé et de faible densité ; 3. la *ceinture verte*, constituée de terrains agricoles où des équipements récréatifs devraient être aménagés et la croissance urbaine, fortement contrôlée ; 4. la couronne externe, devant accueillir la population du centre de Londres, qui se répartirait dans huit villes nouvelles et dans des villes existantes à développer.

Les villes nouvelles étaient donc un élément d'appoint d'un programme, dont l'axe était la décentralisation et la constitution d'ensembles urbains, économiquement autonomes et socialement bien équipés, où les quartiers, repliés sur les maisons unifamiliales, feraient retrouver à la fois la campagne et le sens communautaire.

Or, il est évident qu'une telle réorganisation de l'espace qui, comme la plupart des *documents* d'urbanisme, gardait une cohérence interne et visait un modèle de développement urbain, impliquait une intervention directe sur le système productif ( $G \rightarrow P$ ) essentiellement en ce qui concerne la relation d'appropriation réelle, mais aussi la relation de propriété (en termes de logique du contrôle social, et non uniquement de propriété *juridique*, comme pour les nationalisations). En effet, le Plan proposait essentiellement : 1. qu'aucune nouvelle industrie ne fût admise dans le comté de Londres ou dans les comtés limitrophes et qu'une réglementation contrôlât la croissance des industries déjà implantées ; 2. que plusieurs industries fussent déplacées au-delà du « *Green-Belt* ». Or, voici les moyens réellement utilisés pour intervenir sur P :

À partir de 1945, les entreprises désireuses de procéder à une extension de plus de 5 000 pieds carrés devaient obtenir une autorisation spéciale du gouvernement (on découvrit plus tard l'inefficacité de la mesure et on abaissa la limite, en 1965, à 1 000 pieds carrés pour le sud-est de l'Angleterre). Après la guerre, la politique officielle du gouvernement favorisa la localisation des industries dans les villes nouvelles autour de Londres, c'est-à-dire que le « Board of Trade » y orienta les entreprises à la recherche d'une nouvelle implantation. Aujourd'hui, on recourt à des mesures plus concrètes d'incitation (mais jamais de coercition) en accordant aux entreprises qui acceptent de s'installer dans les villes nouvelles d'Ecosse (« région à



développer ») des subventions qui représentent 25 % du coût de construction des bâtiments, 10 % du coût de l'équipement et des avantages fiscaux sous forme de périodes d'amortissement plus courtes. De plus, les *development corporations* des villes nouvelles effectuèrent une propagande auprès des chefs d'entreprise et leur proposèrent soit des usines standards et des bureaux déjà construits, soit des terrains équipés, loués par la corporation, à construire. Mais aucune mesure législative n'a été prise pour contrôler l'emploi des bureaux à Londres avant 1964, alors que se produisaient une croissance et une concentration accélérées des activités d'information et de gestion.

S'il y a donc intervention sur certains aménagements de l'environnement industriel ( $G \longrightarrow P_3$ ) l'essentiel du mouvement de P et donc de l'ensemble du système urbain, n'est pas affecté : réalisation spécifique, donc, des lois fondamentales de la planification urbaine capitaliste ; difficulté de l'intervention sur P et dépendance de toute autre intervention par rapport à cette première.

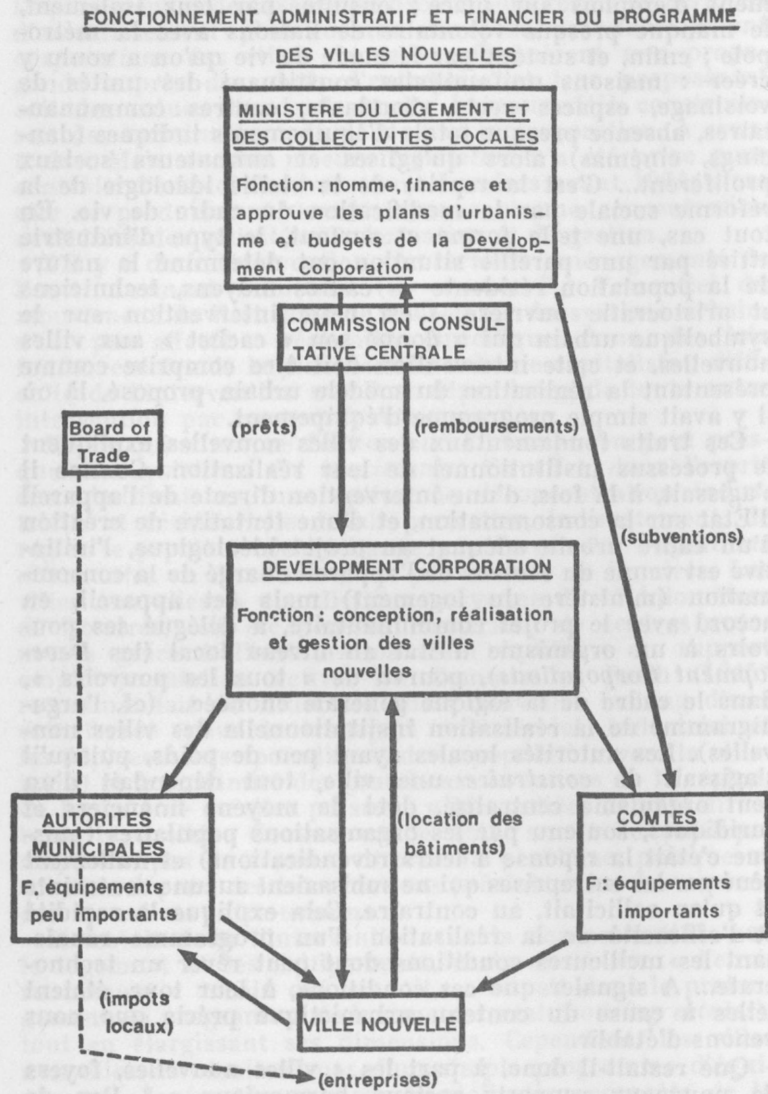
En ce qui concerne l'action sur l'échange, on peut presque dire qu'elle a été inexistante. En effet, dans l'esprit des planificateurs, une option de déconcentration industrielle et résidentielle devait permettre, indirectement, de régler le problème de l'échange par l'arrêt des migrations alternantes en direction et en provenance de Londres. Les villes nouvelles, à une distance moyenne de 40 kilomètres de Londres, ont été pensées en termes de centres autonomes grâce à l'instauration d'un équilibre du rapport emploi/population active. La Commission Reith (1945) recommandait de situer les villes nouvelles le long d'une voie ferrée (pour le transport commercial, industriel et les déplacements sporadiques de la population vers la ville-mère) et à proximité des grands axes routiers de la région, de façon à ce qu'elles puissent y être reliées le plus directement possible. Comme on le voit, une telle politique n'apporte pas de réponse directe au problème, puisque sa solution dépend des interventions préalables sur les sources des transferts intra-urbains.

Il restait donc l'intervention sur la consommation, sur le logement et les équipements, mais aussi sur « l'environnement » urbain qui, en fait, se situait dans le prolongement du programme de logement social (*housing estates*), tout en élargissant ses dimensions. Cependant, les villes nouvelles ne résultent pas d'un simple programme d'équipement : présentées comme la réalisation concrète de la vieille utopie anglaise, censées répondre au fort courant de revendication populaire, elles manifestent cette utopie dans la forme écologique où elles ont été réalisées.

Elles se caractérisent, d'abord, par le souci de constituer des communautés « complètes », c'est-à-dire avec suffisamment d'emplois sur place ; ensuite, par leur isolement, le manque presque volontaire de liaisons avec la métropole ; enfin, et surtout par le mode de vie qu'on a voulu y créer : maisons unifamiliales constituant des unités de voisinage, espaces verts abondants, centres communautaires, absence presque totale d'équipements ludiques (dancings, cinémas) alors qu'églises et animateurs sociaux prolifèrent... C'est la reprise de la vieille idéologie de la réforme sociale par la modification du cadre de vie. En tout cas, une telle *forme* et surtout, le type d'industrie attiré par une pareille situation ont déterminé la nature de la population résidente — cadres moyens, techniciens et aristocratie ouvrière. C'est cette intervention sur le symbolique urbain qui a donné son « cachet » aux villes nouvelles, et cette intervention doit être comprise comme présentant la réalisation du modèle urbain proposé, là où il y avait simple programme d'équipement.

Ces traits fondamentaux des villes nouvelles expliquent le processus institutionnel de leur réalisation. Comme il s'agissait, à la fois, d'une intervention directe de l'appareil d'Etat sur la consommation, et d'une tentative de création d'un cadre urbain adéquat au projet idéologique, l'initiative est venue du secteur de l'appareil chargé de la consommation (ministère du logement) mais cet appareil, en accord avec le projet communautaire, a délégué ses pouvoirs à un organisme d'Etat au niveau local (les *Development Corporations*), pourvu de « tous les pouvoirs », dans le cadre de la logique générale énoncée... (cf. l'organigramme de la réalisation institutionnelle des villes nouvelles). Les autorités locales ayant peu de poids, puisqu'il s'agissait de *construire* une ville, tout dépendait d'un seul organisme centralisé, doté de moyens financiers et juridiques, soutenu par les organisations populaires (puisque c'était la réponse à leurs revendications) et nullement gêné par les entreprises qui ne subissaient aucune contrainte et qu'on sollicitait, au contraire. Cela explique la rapidité et l'efficacité de la réalisation d'un programme réunissant les meilleures conditions dont peut rêver un technocrate... A signaler que ces conditions, à leur tour, étaient telles à cause du contenu urbanistique précis que nous venons d'établir.

Que restait-il donc, à part les « villes nouvelles, foyers de nouveaux rapports sociaux harmonieux » ? Peu de chose : la région du Grand Londres abandonnée à elle-même... Le Plan Abercrombie avait décidé qu'elle ne s'accroîtrait plus. Erreur ! crie-t-on encore. Mais cette hypo-

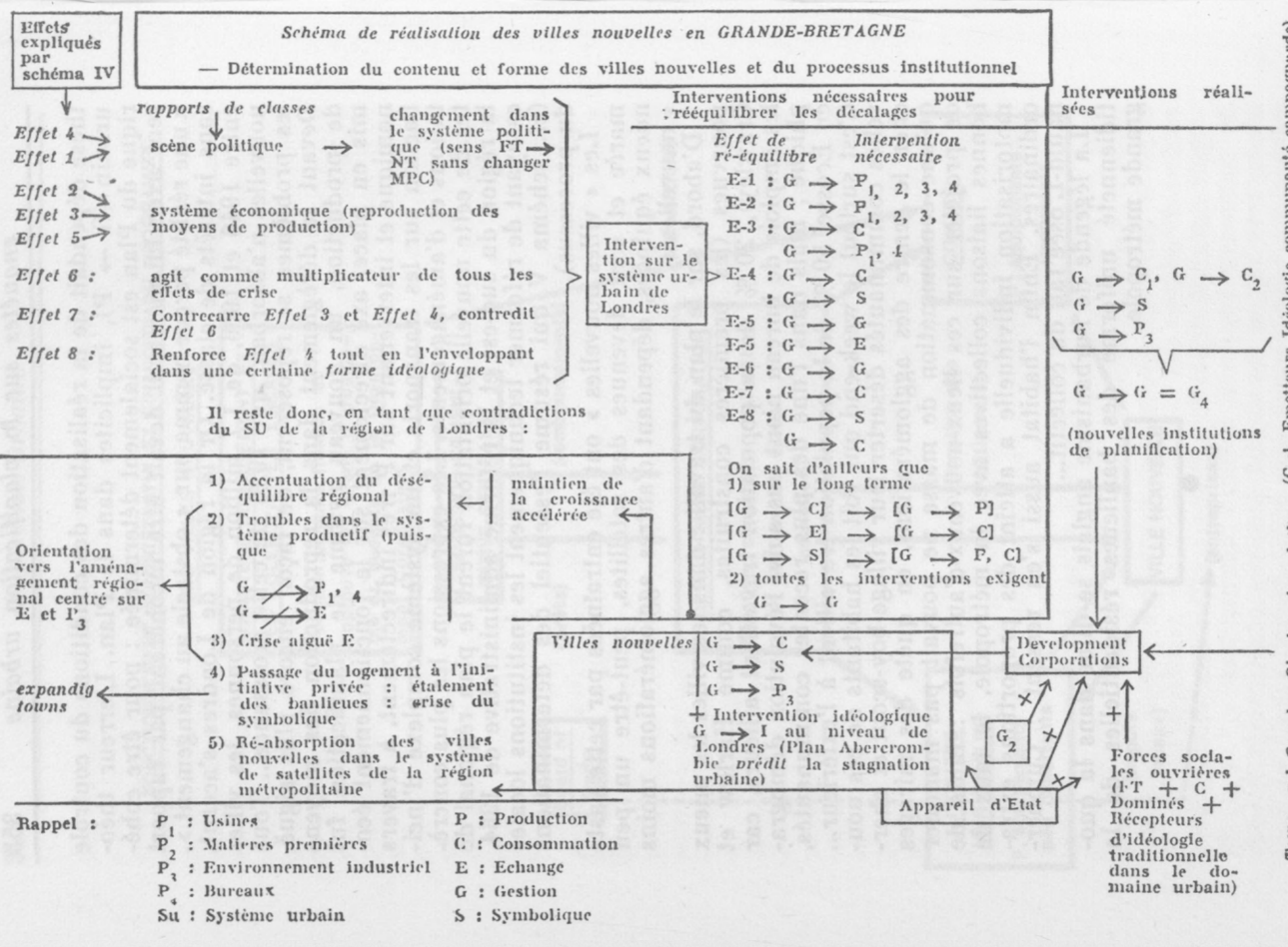


thèse dépendait de la réalisation des conditions du contrôle urbain ( $G \rightarrow P$ ), implicites dans le Plan. L'erreur théorique du Plan est socialement déterminée : pour être cohérent avec lui-même, il devait être incohérent par rapport à une réalité perçue comme pur « obstacle au changement », sans intérêts de classe. Or la région de Londres s'accrut, entre 1946 et 1966, de 1,7 million de personnes, les villes nouvelles n'absorbant que 19 % de cette croissance... Tous les problèmes se reposèrent, de façon encore plus aiguë. Devant le dérèglement dans la reproduction des moyens de production, un nouveau rythme de planification fut mis en place, axé directement sur le fonctionnement économique et intervenant sur P très indirectement, à travers l'action sur les transports et un système complexe d'incitations et d'aménagements. Les expressions les plus concrètes de cette nouvelle orientation furent le plan régional de la région du sud-est et la réforme administrative de 1964, essayant de réformer techniquement les institutions locales (cf. schéma V qui résume l'essentiel des déterminations du processus).

Les « villes nouvelles » ont été entraînées par cette vaste marée et sont devenues des satellites, peut-être un peu mieux équipées, dépendant d'autres agglomérations moins « nouvelles ».

D'abord, sur le plan du travail : dans les villes les mieux pourvues (les premières construites, comme Harlow et Crawley), 20 % de la population travaillent ailleurs, car les emplois de bureau n'ont pas suivi l'évolution démographique ; mais dans l'une des plus récentes communautés, en Ecosse, 50 % de la population travaillent à l'extérieur... C'est surtout le week-end qui voit les habitants de ces nouvelles communautés désertier leur village-boy-scout et chercher le centre des agglomérations, en quête des mirages qu'une consommation de masse ne pouvait pas manquer de projeter sur ces lieux-nouveaux-d'autrefois : faute de bonnes liaisons collectives avec la métropole, le taux de motorisation individuelle a atteint des proportions extraordinaires. Enfin l'habitat aussi s'en ressent : Cumberland-L'osée fait du collectif...

La légende de l'urbanisme anglais se dilue dans la quotidienneté uniforme des banlieues résidentielles de la grande métropole.



Town and Country Planning Associations (C + Emetteurs Idéologie communauté campagne)

## II. — La rénovation urbaine aux Etats-Unis \*.

La rénovation urbaine américaine est l'un des plus gigantesques programmes urbains qui ait jamais été entrepris, même si ses proportions deviennent plus modestes, comparées à la puissance de l'industrie de la construction aux U. S. A.<sup>35</sup>. Il reste qu'entre 1949 et 1968, plus de 7 mil-

\* Cette analyse est fondée sur une enquête réalisée en 1969 aux Etats-Unis, avec l'aide de l'Université de Chicago. Si nous avons effectué plusieurs visites et eu des entretiens personnels, la base du travail est fournie par la masse de données et de documents recueillis. Etant donné les buts de la recherche (dégager les grandes lignes du phénomène tout en mettant au point une *méthode d'approche*) nous avons jugé relativement secondaire un *traitement* statistique des données présentées.

35. La documentation sur la rénovation urbaine aux Etats-Unis est à la fois très vaste et insuffisante. En effet, d'innombrables études, plus techniques que sociologiques, ont été consacrées à des opérations particulières, mais il est difficile d'établir des comparaisons sur des définitions différentes, et par conséquent presque impossible de dégager les tendances profondes à partir d'une accumulation de données particulières. Une première synthèse a été tentée, de façon extrêmement brillante, par M. ANDERSON, alors étudiant à Harvard. Sa thèse de doctorat, *The Federal Bulldozer, A Critical Analysis of Urban Renewal 1949-1962*, the M. I. T. Press, Cambridge, Mass., 1964, 272 p., est une présentation polémique des données officielles sur la rénovation urbaine. Malgré son biais idéologique conservateur (car il s'agit de démontrer que l'entreprise privée est un meilleur instrument de solution des problèmes urbains), il s'agit de la meilleure source de données et de références, pour la période étudiée, c'est-à-dire jusqu'en 1962. Or, depuis lors, un très grand nombre de nouveaux projets ont été entrepris. Pour ces dernières années, le document de base est un rapport qui fait la synthèse des problèmes urbains américains. Il s'agit des conclusions de la Commission nationale sur les problèmes urbains, constituée à la demande du Congrès et qui est censée apporter les bases d'information et d'analyse pour la politique urbaine américaine. Cf. *Report of the National Commission on Urban Problems to the Congress and to the President of the United States, Building the American City*, 91st. Congress, 1st. Session, House Document, n° 91-34, dec. 1968, 504 p.

Le meilleur exposé des analyses concernant la rénovation urbaine est l'ouvrage interdisciplinaire publié sous la direction de J. Q. WILSON, *Urban Renewal. The Record and the Controversy*, The M. I. T. Press, Cambridge Mass. 1966, paperback edition 1967, 683 p. Un autre ouvrage collectif qui recoupe largement celui dirigé par WILSON est J. BELLUSH and M. HAUSKNECHT (eds) *Urban Renewal ; People, Politics and Planning* Anchor Books, Garden City ; N. Y., 1967, 542 p.

Deux autres ouvrages se veulent des synthèses analytiques en ce qui concerne le programme de rénovation urbaine. Celui de S. GREER, *Urban Renewal and American Cities* The Bobbs-Merrill Co., Indianapolis, 1965, 201, est une présentation claire et intelligente des traits essentiels du programme, avec une attention particulière aux processus sociaux qui conditionnent le contenu urbanistique. Nous lui devons quelques-unes des idées force de notre analyse. Par contre, l'ouvrage de CH. ABRAMS, *The City is the Frontier*, New York Harper and Row 1965, est un essai trop général et soi-disant balancé, qui apporte peu de données nouvelles.

Pour une défense des réalisations de la rénovation urbaine, du côté

liards de dollars ont été engagés par les organismes rénovateurs et que 1 946 projets ont été approuvés concernant 912 municipalités.

Mais plus encore que ses dimensions, ce qui frappe est le caractère d'enjeu politique de ce programme, aussi bien pour la Maison Blanche, qui en a fait pendant des années l'un des thèmes de sa propagande pseudo-réformatrice, que pour les « réformistes honnêtes », qui y voyaient un moyen de lutter contre la pauvreté et la discrimination, et pour les grands contestataires, qui n'ont cessé de dénoncer l'asservissement du programme aux intérêts des entreprises.

Quelles contradictions sociales justifiaient un tel effort accéléré au fil des années, et le rendaient si visiblement conflictuel ? En effet, d'autres initiatives fédérales, comme le programme de construction d'autoroutes ou les subventions à l'agriculture, ont été plus importantes financièrement. Et s'il est évident que la rénovation a joué un

---

de l'administration fédérale, cf. W. L. SLAYTON, « The Operations and Achievements of the Urban Renewal Program », J. Q. WILSON (ed.), *op. cit.*, pp. 189-229, et aussi R. C. WEAVER, *The Urban Complex*, Doubleday and Co., New York 1964, paperback edition 1966, en particulier, pp. 40-142.

Pour une critique relativement « progressiste » du programme, cf. H. J. GANS, « The failure of Urban Renewal », *Commentary*, avril 1965, pp. 29-37, ainsi que la collection d'essais du même auteur *People and Plans*, Basic Books, N. Y., 1968, 395 p., en particulier chap. 15.

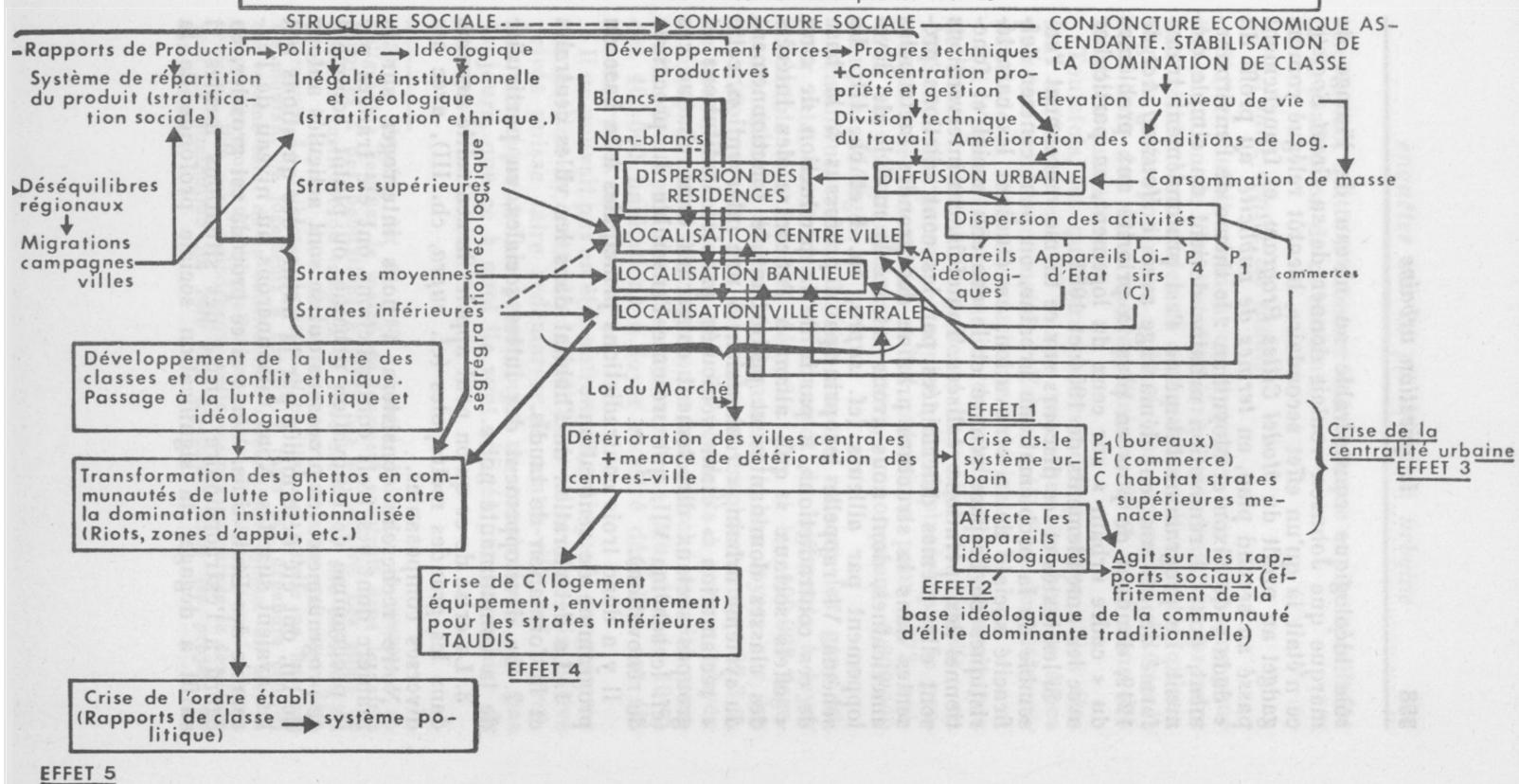
Un bon récit journalistique, plein de données et de références est celui de J. R. LOWE, *Cities in a race with time ; progress and poverty in America's renewing cities*, New York, Random House, 1967, 601 p.

Pour l'obtention de sources officielles directement, cf. *Journal of Housing*, publié par les fonctionnaires fédéraux de la rénovation urbaine et du logement, ainsi que *Housing and Planning References*, publié par US Department of Housing and Urban Development, Washington D.C.

Enfin, d'autres informations et références ont été fournies par les ouvrages suivants : W. L. C. WHESTON, *Housing, Renewal and Development Bibliography*, Berkeley, Department of City and Regional Planning, California University, 1968, 44 p. ; M. S. STEWART, *Can we save our cities ? The story of urban renewal*, New York, Public Affairs Committee, 1965, 28 p., K. A. DOXIADIS, *Urban renewal and the future of american city*, Chicago, Public Administration Service, 1966, 174 p. *National Planning Association, The Scope and financing of urban renewal and development*, Washington, 1963, 59 p. H. A. SCHRETTER, *Downton, Revitalization*, Institute of Community and Area Development, University of Georgia, 1967, 118 p. A. ROSE, « The crisis in urban renewal », *Habitat*, t. XI, 3, 1968, pp. 2-8 ; CH. RAPKIN and W. C. GRIGSBY, *Residential Renewal in the Urban Core*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1960.

Enfin, cette analyse reprend les thèmes de notre article « La rénovation urbaine aux Etats-Unis », *Espaces et Sociétés*, n° 1, 1970, sous une forme différente, à la fois plus condensée et plus développée sur le plan théorique.

RENOVATION URBAINE U.S.A. - SCHEMA VI - Production sociale des contradictions à la base de l'intervention "planificatrice"





rôle idéologique considérable au niveau de l'image de marque que Johnson voulait donner de sa *Great Society*, ce n'était là qu'un effet secondaire, bientôt relégué comme gadget au profit du *Model Cities Program*, et franchement passé au second plan, en termes de publicité, au profit du « dada » de Nixon et Moynihan : le thème de l'environnement, dont la rénovation urbaine devient un simple élément. Le programme lui-même s'est profondément transformé depuis son lent démarrage avec le *Housing Act* de 1949, donnant de plus en plus la priorité aux problèmes du « cadre urbain » sur ceux du logement, en particulier avec les amendements de 1954 et 1961.

Si les textes et les discours sur ce thème reprennent l'ensemble de la problématique urbaine, on peut centrer l'efficacité sociale de la rénovation, en étudiant les caractéristiques de l'espace rénové et le contenu social et fonctionnel des opérations réalisées. Toutefois, ces interventions sont elles-mêmes déterminées par les contradictions présentes dans la structure urbaine des grandes métropoles américaines, dont nous avons retracé le modèle de développement par ailleurs (cf. *supra*, ch. I et ch. III). Le schéma VI rappelle les principaux processus à la base de ces contradictions, à partir de la production de cinq « effets sociaux » qui, allant à l'encontre des intérêts des classes dominantes et perturbant le fonctionnement du système urbain, « réclamaient » une intervention, cette « réclamation » étant véhiculée par les institutions et groupes sociaux directement concernés dans chaque cas (cf. le schéma VII, qui présente l'ensemble du processus de rénovation).

Il y a donc trois contradictions principales à la base du programme de rénovation :

1. La détérioration de l'habitat dans les villes centrales et la formation de taudis.
2. Le développement des luttes sociales, en particulier de la communauté noire.
3. La crise de ce qu'on peut appeler la centralité urbaine dans les grandes métropoles (cf. *supra*, ch. III), avec ses diverses composantes.

Notre recherche consistera à nous interroger sur la manière dont ces trois contradictions ont été traitées par le programme de rénovation urbaine, ou plutôt, comment ce programme et les processus qui se sont articulés autour de lui, ont été déterminés par la nature des questions qui les avaient suscités. Nous raisonnerons au niveau de l'ensemble des Etats-Unis. Même si ce procédé est grossier, eu égard à l'extraordinaire variété des situations locales, il suffit à dégager la signification sociale profonde de la

rénovation, quitte à montrer dans chaque cas la spécificité de la réalisation de ce contenu.

A) *La lutte contre les taudis.*

Si l'on voulait vraiment entreprendre une campagne pour l'élimination de l'habitat détérioré, il faudrait s'en prendre aux résidences rurales et aux petites villes plutôt qu'aux régions métropolitaines : 64 % des logements détériorés sont hors des zones métropolitaines, 60 % sont dans des localités rurales.

Toutefois, les quartiers pauvres des grandes villes étaient suffisamment de misère pour que les bonnes âmes puissent y trouver matière. Est-ce cela, l'un des déterminants de la rénovation urbaine américaine ?

S'il s'agissait de démolir les taudis, il n'y aurait pas de doute : 400 000 logements ont déjà été démolis ; en 1963, 609 000 personnes avaient été déplacées par le programme de rénovation et les prévisions pour 1972, suivant les programmes en cours, annonçaient 3 800 000 occupants délogés.

Seulement, voilà, il faut encore recaser les gens et, pour cela, construire suffisamment de logements à loyer accessible aux familles délogées. Or, si les 400 000 logements démolis étaient évidemment à bas loyer, sur les 125 999 projetés sur les mêmes emplacements, 62,3 % ne pouvaient intéresser que des résidents à revenu moyen et élevé. Seuls 41 850 logements bon marché ont été construits. Cela veut dire que seulement un peu plus de 10 % des 400 000 habitations à loyer modéré démolies ont été reconstruites *sur place*.

Il ne pouvait pas en être autrement, puisque le programme est destiné à créer des conditions telles que l'initiative privée puisse faire redémarrer le centre-ville (cf. *infra*). Par conséquent, les promoteurs ne construisent, et pas toujours, que ce à quoi ils sont obligés par un cahier de charges très libéral<sup>36</sup>.

36. Le *Housing Act* de 1968 a essayé d'aborder ce problème en obligeant à destiner la moitié du logement construit dans les aires rénovées à des habitations à loyer bas ou modéré. Les effets de cette loi mettront du temps à se faire sentir, car elle concerne les projets à déposer dans l'avenir et non pas ceux qui sont déjà approuvés. La faiblesse de cette disposition est qu'elle ne fixe pas un montant de logements à construire mais fait dépendre celui-ci du volume total de la construction résidentielle. Quand on sait la proportion croissante d'installations non résidentielles dans les zones rénovées, l'on peut craindre que cette mesure encourage la tendance vers la diminution du rôle des logements dans les projets de rénovation.

Mais on ne peut pas conclure sur les « objectifs logement » de la rénovation, en considérant seulement les réalisations définies dans ce seul cadre institutionnel. On aurait pu penser, en effet, que le programme de rénovation était seulement destiné à réanimer la ville et qu'il ne représentait qu'un volet du plan d'ensemble, complété, en ce qui concerne la fonction résidentielle, par le programme de logements publics. Ainsi, les familles déplacées seraient relogées ailleurs, dans des conditions plus confortables. Mais le programme de logements publics est resté en deçà des limites que lui-même s'était assignées. En 1949, le Congrès autorisa la construction de 810 000 logements en six ans. En fait, en 1967, il y en avait 480 000 édifiés. La raison de cet échec, il faut la chercher essentiellement dans l'opposition de l'opinion publique « classe moyenne » à ce type de logement. Avec plus de 50 % des occupants noirs et une forte concentration des strates inférieures, il devint la cible de tous les préjugés. L'accumulation de familles en situation « déviante » par rapport à la culture dominante contribua au discrédit du seul programme public d'aide aux mal-logés et ralentit irrémédiablement son rythme de réalisation<sup>37</sup>. Ainsi, la comparaison, ville par ville, entre logements à bas loyer démolis et logements publics construits, présente un bilan qui, non seulement, n'est pas positif, mais est même négatif (cf. tableau 50). Si, au lieu de prendre en considération, comme le fait le tableau, les unités construites avant 1949, nous comparons les démolitions et constructions réalisées pendant la mise en vigueur du programme de rénovation urbaine (1949-1967) le solde négatif, pour les soixante-quatorze villes recensées, est de 166 492 logements.

Mais, dira-t-on, fallait-il alors laisser les gens habiter dans des conditions misérables ? Manifestement non, mais la question n'est pas là. Car une fois ces maisons démolies, où vont les gens ? Laissons de côté tout le problème de la destruction de la « vie communautaire », trop souvent idéalisée, et demandons-nous, plus simplement : où vont-ils ? Et c'est ici que la deuxième série de données tend à constater l'échec de la rénovation urbaine *du point de vue de son impact sur le problème du logement*. Nous parlons de tendance, parce qu'une auréole de mystère entoure les données statistiques sur le relogement des personnes déplacées par les projets de rénovation urbaine.

37. R. M. FISHER, *Twenty Years of Public Housing*, New York Harper Brothers 1959, ainsi que J. LOWE, *op. cit.* et L. SCHORR « How the Poor are Housed in the U.S. », in S. F. FAVA (ed.) *Urbanism in World Perspective*, T. Y. CROWELL, New York, 1968, pp. 485-496.

Pour aider les délogés, des paiements spéciaux sont prévus, pouvant aller jusqu'à \$ 200 par famille. En réalité, jusqu'en 1967, les paiements effectués ont été les suivants (tableau n° 51) :

Tableau n° 51

## Allocations de relogement (jusqu'en 1967)

	Nombre de cas.	Frais de déménagement (allocations payées)
Familles	158 543	\$ 95.32 (en moyenne pour chaque famille)
Individus	64 114	\$ 65.58 (en moyenne pour chaque individu)

Sources : National Commission..., p. 163.

Les paiements ont été très inférieurs au plafond légal, et n'ont pas concerné l'ensemble des déplacés. Or c'est la seule compensation financière que reçoivent les locataires obligés de déménager.

Les données sur le sort des personnes déplacées sont contradictoires. Une étude faite par *University of South California*, en 1961, et portant sur 47 252 familles de quarante et une villes, montrait que 25,9 % déménagèrent dans des logements recommandés par les autorités locales. Parmi eux, seulement 30 % étaient retombés à nouveau dans des logements insalubres. Mais parmi les 74,1 % qui trouvèrent eux-mêmes leur nouveau logement, 90 % étaient dans des habitations détériorées<sup>38</sup>.

L'examen des données concernant plusieurs villes américaines amène Chester Hartman à conclure qu'une forte proportion des familles déplacées se trouve dans des logements détériorés, tout en payant des loyers plus élevés ; c'est le cas pour 43 % des déplacés à Chicago en 1957-58, 72 % à Philadelphie, 18 % à New York-Mannhatantown et 22 % à Boston-West-End<sup>39</sup>.

38. REYNOLDS, « What Do We Know About Our Experience With Relocation », *Journal of Inter Group Relation*, 342, 1961.

39. CH. HARTMAN. « The Housing of Relocated Families », *Journal of the American Institute of Planners*, t. 30, n° 4, 1964, p. 226-286. Pour un bon exposé, fondé sur des données entièrement dépassées,

Tableau n° 50

Comparaison entre logements publics construits et logements démolis par la rénovation urbaine aux Etats-Unis  
Données sur 74 villes

Villes	Logements publics construits			Logements démolis			
	En gestion 1949	Construits 1949-67	Total 1967	Total dém. équivalent.	Dém. par Rén. urb.	Total dém.	Surplus Déficit
New York, N. Y. ....	14 171	50 462	64 633	22 717	33 697	56 414	+ 8 219
Chicago, Ill. ....	8 483	24 477	32 960	5 338	26 058	31 396	+ 1 564
Los Angeles ....	3 468	5 819	9 287	1 689	4 641	6 330	+ 2 957
Philadelphie ....	3 248	12 471	15 719	6 280	15 856	22 136	- 6 417
Detroit, Mich. ....	4 879	3 301	8 180	847	11 216	12 063	- 3 883
Baltimore, Md. ....	5 021	5 314	10 335	8 810	8 661	17 741	- 7 136
Houston, Tex. ....	2 251	348	2 599	2 210		2 210	+ 389
Cleveland, Ohio ....	5 179	2 279	7 458	3 977	5 095	9 072	- 1 614
Washington, D.C. ...	3 147	6 909	10 056	1 941	7 127	9 068	+ 988
St-Louis, Mo. ....	1 315	5 930	7 245	2 022	9 156	11 178	- 3 933
Milwaukee, Wis. ....	651	2 415	3 066	423	3 703	4 126	- 1 060
San Francisco ....	1 741	4 142	5 883	3 234	5 554	8 788	- 2 905
Boston, Mass. ....	5 102	5 871	10 973	8 480	8 906	17 386	- 6 413
Dallas, Tex. ....	1 750	4 622	6 372	946		946	+ 5 426
New Orleans ....	5 381	6 889	12 270	4 071	342	4 413	+ 7 857
Pittsburg ....	4 463	4 771	9 234	3 330	7 191	10 521	- 1 287
San Antonio ....	2 554	3 009	5 563	1 858	1 622	3 480	+ 2 083
San Diego ....							
Seattle, Wash. ....	1 068	2 452	3 520	511	190	701	+ 2 819
Buffalo, N. Y. ....	2 571	1 799	4 370	1 800	2 715	4 515	- 145
Cincinnati, Ohio ....	3 818	2 404	6 222	3 084	9 012	12 096	- 5 874
Memphis, Tenn. ....	3 305	1 740	5 045	1 928	3 233	5 161	- 116
Denver, Colo. ....	770	2 826	3 596	3 030	852	3 882	- 286
Atlanta, Ga. ....	5 188	3 794	8 982	5 466	6 264	11 730	- 2 748
Minneapolis ....	464	2 825	3 289	305	7 364		- 4 380
Indianapolis ....	748		748				+ 748
Kansas City ....		2 383	2 383	1 171	3 173	4 344	+ 1 961
Columbus, Ohio ....	1 352	1 529	2 881	1 193	3 309	4 502	- 1 162
Phoenix, Ariz. ....	604	1 000	1 604	733		733	+ 871
Newark, N.J. ....	2 711	8 180	10 891	3 517	5 486	9 003	+ 1 888
Louisville ....	3 005	1 957	4 962	4 182		10 638	- 5 676
Portland, Oreg. ....	400	1 059	1 459	51	6 456	1 705	- 246
Oakland, Calif. ....	922	1 094	2 016	920	1 654	2 594	- 578
Fort Worth ....	502			2 282	1 674	2 082	- 1 008
Cincinnati, Ohio ....					368	368	+ 368
Rochester, N.Y. ....					767	767	+ 767
Toledo, Ohio ....	1 440	513	1 953	356	943	3 366	- 1 413
St-Paul, Minn. ....		2 354	2 354	1 280	2 107	2 463	- 109
Norfolk, Va. ....	730	2 990	3 720	1 347	4 763	6 043	- 2 323
Omaha, Nebr. ....	1 078	1 370	2 448			1 347	+ 1 101
Honolulu ....	361	2 149	2 510	1 736	1 842	1 842	+ 668
Miami, Flo. ....	1 318	3 140	4 458	442	959	2 695	+ 1 763
Akron, Ohio ....	550	219	769	772	1 201	1 643	- 874
El Paso, Tex. ....	660	990	1 650	3 095		722	+ 928
Jersey City ....	1 600	2 204	3 804	2 037	1 199	4 294	- 490
Tampa, Flo. ....	1 682	2 010	3 692	1 622	1 470	3 507	+ 185
Dayton, Ohio ....	1 191	1 143	2 334		3 359	4 981	- 2 647
Tulsa, Okla. ....		72	72	837		822	- 750
Camden, N.J. ....	1 102	932	2 034		713	1 550	+ 484
New Haven ....	1 035	1 092	2 127	917	3 801	4 718	- 2 591
Nashville ....	1 578	3 310	4 888	1 228	3 201	4 429	+ 459
Providence ....	1 056	1 916	2 972	2 705	3 245	5 950	- 2 978
Syracuse ....	678	981	1 659	642	1 310	1 952	- 293
Hartford ....	1 879	666	2 545	1 165	1 769	2 934	- 389
Paterson ....	300	1 990	2 290	896	1 280	2 176	+ 114
Scranton ....		888	888	490	1 251	1 741	- 853
Mobile ....	398	3 005	3 403	390	1 566	1 956	+ 1 447
White Plains ....					74	74	- 74
Little Rock ....	250	914	1 164	482	2 598	3 080	- 1 916
Winston Salem ....		1 538	1 538	149	2 400	2 549	- 1 011
Kansas City ....		554	554		1 849	1 849	- 1 295
Atlantic City ....	610	288	898	610	287	897	+ 1
Sacramento ....	478	282	760	767	1 087	1 575	- 1 094
Freno, Calif. ....	210	909	1 119	279	1 296	1 854	- 464
Springfield ....		392	392		1 411	1 411	- 1 019
New Britain ....	340	290	630	452	761	1 213	- 583
Stamford ....	398	429	827	717	459	1 176	- 349
Huntsville ....		1 555	466	818	1 284	1 555	+ 271
Worcester ....		939	939	711	534	1 245	- 306
Erie, Pa. ....	264	622	886	315	610	925	- 39
Cambridge ....	618	365	983	634	277	911	+ 72
McKeesport ....	406	598	1 004	717	550	1 267	- 263
<b>Total</b>							
74 villes	126 496	230 795	357 291	142 021	255 266	397 287	- 40 004

Sources : National Commission on Urban Problems.

C'est pour cette raison que les résultats d'une enquête officielle, faite en 1964, sur le sort des relogés ont été accueillis avec un grand scepticisme.

En effet, d'après l'enquête, réalisée sur un échantillon représentatif, 94 % des familles étaient relogés convenablement<sup>40</sup>. Le résultat est étonnant, car si, effectivement, il y avait autant de bons logements disponibles et accessibles aux familles modestes, pourquoi celles-ci restaient-elles dans des taudis ? On devine l'hypothèse sous-jacente à ces chiffres : il s'agit avant tout de « résistance au changement » plutôt que d'un problème réel...

Des critiques sérieuses ont été faites à cette enquête, en particulier sur le nombre de ménages échantillonnés non trouvés (1/6 de l'échantillon), le fait de n'avoir pris en considération que les familles et non pas les individus isolés et surtout, sur l'utilisation d'une définition « générale » de logement convenable<sup>41</sup>...

De toute façon, là où les chiffres s'accordent, c'est sur le fait d'une hausse considérable du loyer pour les familles relogées ; il représente, en effet, 28 % du budget familial (au lieu de 25), pour la médiane de la distribution.

Le logement public ne suivant pas le rythme de la démolition (cf. tableau 52) les personnes déplacées n'ont d'autres recours que ceux qui leur sont fournis par le marché. Or, alors qu'un logement neuf coûte \$ 150 par mois, 50 % des familles des *slums* ne peuvent payer qu'entre 35 et 50, et l'autre moitié qu'entre 65 et 110<sup>42</sup>.

Quelles sont les chances du marché pour le 13,3 % de « pauvres » dans la population américaine ? L'on sait aussi que certaines familles n'ont même pas les moyens d'être acceptées dans les logements publics<sup>43</sup>.

---

du relogement aux U.S.A., cf. J. MELTZER, « Relocation of Families Displaced in Urban Redevelopment. Experience in Chicago », in Coleman Woodbury (ed.), *Urban Redevelopment : Problems and Practices*, Chicago, University of Chicago Press, 1953.

40. U.S. Housing and Home Finance Agency, *The Housing of Relocated Families : Summary of a Census Bureau Survey*, in J. Q. WILSON (ed.), *op. cit.*, p. 336-352.

41. Cf. CH. HARTMAN, « A Comment on HHFA Study of Relocation », *Journal of the American Institute of Planners*, nov. 1965. Et surtout les audiences devant la National Commission on Urban Problems, « Ribicoff Hearings », part. I, p. 100-144 (1968) ainsi que les commentaires du rapport final de la même commission, *op. cit.*, p. 93.

42. N. C. U. P., *op. cit.*, p. 10.

43. Cf. à ce propos la comparaison entre les exigences minimales de revenu pour être accepté dans un logement public et les niveaux de pauvreté — comparaison établie par N. C. U. P., *op. cit.*, table 14, p. 133. D'autres empêchements sont d'ordre « social » ; ainsi, jusqu'à une date très récente, les logements publics à New York n'acceptaient pas des femmes avec des enfants illégitimes.

Or, il se trouve que les personnes déplacées par la rénovation urbaine sont justement celles qui sont dans la position la plus défavorable sur le marché, en terme de revenu, d'instruction et d'appartenance ethnique.

Tableau n° 52

*Estimation du nombre de logements démolis aux Etats-Unis dans le cadre des programmes gouvernementaux, jusqu'en 1967*

<i>Programme qui entraîne la démolition.</i>	<i>Période</i>	<i>Nb. de logements démolis (milliers)</i>
Rénovation urbaine ..	1949-67	404
Autoroutes .....	1958-67	330
Construction logements publics .....	1937-67	177
« Démolitions équivalentes » .....	1937-67	143
Dispositions locales ..	1937-67	?
<b>TOTAL</b>		<b>1 054</b>

*Source : National Commission (op. cit., page 82).*

Agissant sur l'expression de la pauvreté, mais sans en modifier le cours, la rénovation déplace les problèmes dans l'espace, mais ne les résout pas ; elle rend donc plus aiguë la question du logement, alors qu'il n'y a pas un programme public adéquat pour répondre aux besoins d'habitation<sup>44</sup>.

Suivant les propres termes de la Commission sur les problèmes urbains, « il faut conclure que la principale raison de l'échec de ce programme (la rénovation urbaine), après dix-huit ans d'expérience, est que beaucoup de fonctionnaires locaux et fédéraux, de même que bon nombre

44. Récemment, le programme de logement public semble avoir pris un nouvel élan. De septembre 1967 à octobre 1968, 74 859 nouveaux logements ont été construits. Les prévisions pour 1969 étaient d'édifier 75 000 unités supplémentaires ; 130 000 pour 1970 et 190 000 pour 1971. (*Journal of Housing*, oct. 1968, p. 454.) Cela dit, rappelons que le rapport de la Commission Nationale sur les problèmes urbains chiffrait les besoins en logement à un minimum de 2 000 000 par année dont 500 000 pour des familles à bas revenus (*op. cit.*, p. 180).

de ses partisans, ne l'ont pas pris au sérieux. Au lieu d'être le grand assaut contre les taudis et la détérioration, en tant que partie intégrante de la campagne pour un logement convenable et un environnement adéquat pour chaque famille américaine, la rénovation fut considérée, et elle l'est encore, comme une possibilité, financée par le gouvernement, de disposer d'un terrain bon marché pour tout un groupe d'entreprises de profit ou de prestige »<sup>45</sup>.

Une première conclusion s'impose donc : la rénovation urbaine américaine non seulement n'est pas un programme de logement, mais elle a aggravé la pénurie de logements bon marché. L'intervention réformatrice répondant à la revendication sociale dans une opération anti-taudis n'existe pas, puisqu'elle se limite à déplacer le problème dans l'espace, tout en le rendant plus aigu.

#### B) Briser les ghettos.

Quand on a démoli des « taudis », il ne s'est pas agi de n'importe quels taudis, mais de ceux liés directement au maintien d'une sous-culture, dont l'opposition croissante met en danger la société américaine. Que le projet ne soit pas toujours conscient ne change rien à la réalité. Et même sur le plan de l'explicité, il est clair que, dans les représentations collectives américaines (par exemple, les *mass media*) grande ville, pauvreté, ghetto noir, riot et rénovation circulent sur la même longueur d'onde.

Il est hors de doute que les opérations de rénovation urbaine ont eu comme cible prioritaire des quartiers noirs. En effet, d'après Scott Greer, alors que les Noirs occupent environ 25 % des logements détériorés, presque 70 % des logements concernés par les programmes de rénovation urbaine sont occupés par des noirs.

Anderson donne les chiffres suivants concernant les personnes déplacées par les opérations du centre urbain (tableau 53).

Aussi, la proportion de familles « non blanches », parmi celles relogées à la suite de l'opération de rénovation urbaine, oscille de 62 % à New York jusqu'à presque 100 % à Baltimore, Washington et Chicago. Dans l'ensemble du pays, environ 80 % des familles relogées sont « non blanches »<sup>46</sup>.

45. National Commission, 1965.

46. Cf. P. MARRIS, « A Report on Urban Renewal in the United States », in L. J. DUHL (ed.), *The Urban Condition*, Basic Books, N. Y., 1963, pp. 113-133, et aussi pour le cas de Chicago B. DUNCAN and PH. HAUSER, *Housing a Metropolis*, The Free Press Glencoe, 1960, pp. 85-86 ; rappelons qu'en 1960, il n'y avait que 10 % de noirs dans la population américaine.



Tableau n° 53

*Proportion de Noirs et de Porto-Ricains  
parmi les personnes déplacées  
par la rénovation urbaine*

Année	Pourcentage
1957	76 %
1959	71 %
1960	68 %
1961	66 %

Source : Anderson, *op. cit.* page 65.

Cela rend compréhensible l'affirmation d'un des meilleurs analystes du problème noir aux U. S. A. : « Le coup de grâce vint avec les débuts de la rénovation urbaine. Dans toutes les villes, ce programme a été utilisé pour éliminer les taudis et reconvertir le terrain à des usages plus rentables, déplaçant des Noirs pauvres pour céder la place à des Blancs riches. Le slogan critique « Negro removal » a été largement justifié<sup>47</sup>. »

Mais déplacer les quartiers noirs ne résout pas le problème de la tension raciale. Quoique les données sur les caractéristiques écologiques des zones vers lesquelles se dirigent les personnes déplacées soient très rares, il est pratiquement sûr qu'elles s'orientent vers des aires urbaines semblables, car les mécanismes de base du processus de ségrégation ne sont pas affectés, en particulier, l'organisation du marché immobilier et les pratiques de discrimination raciale. Malgré la politique fédérale qui proclamait la nécessité d'appliquer les dispositions légales contre la discrimination dans le logement, l'étude menée en 1966 par le *National Committee Against Discrimination in Housing* conclut à la persistance de ces pratiques. Par exemple, le faible déplacement des Noirs de Chicago vers la banlieue entre 1950 et 1960, s'est dirigé vers les ghettos suburbains dans 63 % des cas<sup>48</sup>. Même la Maison Blanche

47. TH. F. PETTIGREW, « Racial Issues in Urban America », B. J. FRIEDEN and W. NASH Jr (eds), *Shaping an Urban Future*, the MIT Press, Cambridge, 1969, p. 59.

48. K. TAUEBER et A. TAUEBER, *Negros in Cities*, Aldine Publishing Co., Chicago, 1965.

a reconnu que la rénovation urbaine avait contribué à renforcer la ségrégation plutôt qu'à l'atténuer<sup>49</sup>.

Avec la radicalisation récente de la lutte raciale, l'administration, à ses différents niveaux, essaie de freiner ce processus en favorisant la construction de logements publics, occupés en majorité par des Noirs, dans des quartiers résidentiels blancs. Une disposition récente (1969) oblige à une telle localisation des projets de logements publics à Chicago. Il s'agit là d'une politique délibérée pour contrecarrer la polarisation écologique en essayant, petit à petit, la désagrégation de la base spatiale du ghetto. Il reste à voir le devenir d'une telle disposition, quand on sait les résistances rencontrées à Chicago même par des projets d'implantation de ces logements dans des quartiers de niveau économique supérieur<sup>50</sup>. D'autre part, l'isolement de ces « petits ghettos » dans une mer blanche risque aussi d'être peu apprécié par une communauté noire dont les membres les plus politisés revendiquent l'autonomie plutôt que l'intégration.

Enfin, l'on peut douter de l'efficacité de cette politique d'intégration écologique par rapport à son objectif de « tension-management ». L'excellente étude de Lieberman et Silverman sur 76 émeutes raciales, entre 1913 et 1963, montre l'indépendance de celles-ci par rapport aux caractéristiques démographiques et à la situation du logement dans les villes impliquées, en même temps que leur détermination par la structure occupationnelle et par le fonctionnement des institutions locales, en particulier la police<sup>51</sup>.

Encore une fois, la ségrégation écologique ne fait qu'exprimer et renforcer la ségrégation sociale. Une politique urbaine ne peut se substituer à une politique tout court. Ce qui veut dire qu'en dépit de quelques orientations récentes vers une intégration résidentielle, la rénovation urbaine a agi surtout défensivement en ce qui concerne l'élimination des ghettos. S'il y a eu effectivement « Negro removal », c'est plutôt pour établir des barrières et renforcer des limites que pour désagréger le ghetto.

Des limites, oui, mais par rapport à quoi ? Des barrières contre qui et pour protéger quoi ?

50. Cf. l'expérience analysée par M. MEYERSON et E. C. BANFIELD, *Politics, Planning and the Public Interest*, The Free Press, Glencoe, 1955, 351 p.

51. S. LIEBERSON and A. R. SILVERMAN, « The precipitants and underlying conditions of race riots », *A.S.R.*, t. 30, n° 6, déc. 1965 ; pp. 887-898. A des conclusions semblables arrive le *Report of the National Advisory on Civil Disorders*, march 1968.

49. White House Conference, « To fulfill these Rights », pp. 57-69, 1966.

C) *Centralité urbaine et « défense de la civilisation ».*

Quand on présente la rénovation urbaine comme le moyen de relancer la ville, il faut tout de suite préciser les termes, car personne ne pense sérieusement à faire réoccuper les villes centrales ou à freiner le processus de diffusion urbaine.

Puisque la centralité urbaine s'est décomposée et déconcentrée dans de nouvelles formes adaptées à la région métropolitaine, et puisque les changements de population dans l'occupation des villes centrales correspondent à l'évolution sociale profonde de la société américaine, la rénovation urbaine ne peut pas, à elle seule, renverser le courant, mais elle peut effectuer les aménagements nécessaires, pour que le processus ne provoque pas de bouleversements majeurs.

*La rénovation urbaine est, en fait, le mécanisme d'ajustement destiné à permettre socialement le passage entre deux formes urbaines, la grande ville industrielle et la mégalopole.*

Que faut-il ajuster ? Il s'agit, essentiellement, de deux ensembles de problèmes : gérer les tensions produites par l'accentuation du processus de ségrégation et la consolidation de vastes *slums* ; sauver les restes de la « civilisation urbaine », préserver ce qui reste d'utile dans la ville centrale pour l'ensemble de la mégalopole. C'est-à-dire, essentiellement, le centre-ville, à la fois sur son plan fonctionnel et en tant qu'émetteur culturel.

Pour que le centre d'affaires continue à jouer un rôle, pour que les commerces qui restent dans le C. B. D. \* puissent avoir encore une existence, il faut que leur environnement soit préservé de la détérioration physique et sociale. La rénovation, si abondamment louée, du *Golden Triangle* à Pittsburg est fondée sur la concentration du pouvoir financier de Pennsylvanie dans ce secteur. Le besoin de maintenir ce milieu de décision et de gestion dans lequel travaillent des millions de personnes, s'accompagne du soin nécessaire apporté à cette ambiance. Or, en effet, l'on sait que l'essentiel des opérations de rénovation urbaine se concentre sur les centres-villes qui, pourtant, occupent une faible surface et jouent un rôle mineur en ce qui concerne la résidence<sup>52</sup>.

Ainsi, pour les 435 projets approuvés entre 1966 et 1968, 65 % concernaient le centre ville ; en outre, 9 % des projets étaient situés dans des centres d'affaires périphériques.

52. Cf. B. FRIEDEN, *The Future of Old Neighbourhoods*, Cambridge, MIT Press, 1964.

\* Central Business District.

Cette défense du centre-ville contre la dégradation sociale de son environnement (dont l'indicateur le plus *visible* est l'augmentation du nombre d'*underdogs*, en particulier des Noirs) ne s'explique pas uniquement en termes fonctionnels. C'est tout l'attachement élitiste aux valeurs de la culture urbaine qui est en jeu, c'est la défense des groupes de l'intelligentsia libérale, des sièges d'expression culturelle, traditionnelle : théâtres, concerts, musées, lieux de rencontre, institutions religieuses, commerce sélect, spectacles de qualité, etc. Entendons-nous : nous ne prétendons pas que cet ensemble d'expressions culturelles est l'apanage exclusif de l'élite, mais, tout simplement, qu'une *certaine culture* s'exprime écologiquement dans le vieux centre, alors que de nouvelles expressions « de masse » ont trouvé d'autres localisations (par exemple les *drive-in*) ou, simplement, n'ont plus de localisation particulière (les mass-media, les bibliothèques ambulantes).

Cette surconsommation de valeurs culturelles par une élite attachée au centre-ville s'explique moins en termes d'accumulation d'information qu'en termes de statut, de symbole d'appartenance. L'existence des musées au centre-ville n'est pas une difficulté majeure pour la masse des gens, qui n'a que peu d'occasions de les visiter. Et elle ne signifie presque rien pour l'ensemble des exclus culturels qui habitent les villes centrales. Mais la préservation de ces lieux pour l'élite traditionnelle est un point clef de l'auto-définition de cette élite. Les immeubles de luxe qui s'élèvent pleins de fierté à la place des *slums* démolis n'auraient pas d'explication sans cette analyse. Ils reconstruisent, à un niveau très supérieur, la notion de communauté : membres de la classe gestionnaire, à côté de leur lieu de travail, surconsommateurs des valeurs culturelles urbaines qu'ils se sont appropriées, ces nouveaux « urbanites » retrouvent le milieu perdu dans la marée de la « société de masses » et ont comme seul souci d'élever des barrières protectrices contre les eaux noires et mouvantes qui les entourent.

Ainsi, après avoir défait l'ancienne ville, cette société recrée une nouvelle ville pour l'élite, loin des banlieues anonymes, et dont on refuse le droit aux nouveaux occupants de ce qui fut la ville industrielle.

La meilleure illustration de ce processus est l'ensemble de projets de rénovation urbaine dirigés par les universités<sup>53</sup>. En effet, quelques-unes des plus anciennes et

53. Cf. l'exposé très complet de la question par K. C. PARSONS, « The Role of Universities in City Renewal » in H. W. ELDRIDGE (ed.), *Taming Megalopolis* ; part two, *How to Manage an Urbanized World*, Anchor Books, N. Y., 1967, paperback edition, pp. 979-1002.

importantes universités américaines se sont vues menacées par la détérioration de leur environnement, au fur et à mesure que la partie de l'ancienne ville où elles se trouvaient subissait le processus décrit. Leur existence même était en jeu, car il se faisait difficile de maintenir la notion de *campus* dans ces conditions, en même temps que les libéraux universitaires découvraient la difficulté du libéralisme quotidien, quand celui-ci affectait leur statut et leur milieu de relations. Devant cette situation, et vu la baisse effective des inscriptions et le nombre croissant de démissions de professeurs, quelques universités ont dû choisir entre le déplacement ou une rénovation de leur environnement. Les plus puissantes d'entre elles ont opté pour la deuxième solution, fortement appuyées en cela par les résidents de la zone, en majorité liés à la communauté universitaire, et par les autorités locales, qui ont vu dans cette entreprise un extraordinaire allié pour freiner la fuite des strates supérieures vers les banlieues.

L'exemple le plus frappant et le plus réussi, est la rénovation du quartier Hyde Park-Kenwood, siège de l'université de Chicago depuis 1886 et véritable îlot dans le ghetto noir<sup>54</sup>. La rénovation urbaine entreprise en 1949 et poursuivie inlassablement, même de nos jours, se proposa d'éliminer les *slums* à l'intérieur d'un périmètre donné et de construire une communauté libérale comprenant une minorité de Noirs de la classe moyenne. Elle s'appuya, pour cela, sur une puissante commission d'urbanisme, épaulée par une organisation volontaire très influente, « The Hyde Park-Kenwood Community Conference », formée essentiellement de professionnels et d'universitaires blancs et noirs. Tout en éliminant les strates inférieures des résidents, en majorité des Noirs, le projet réussit à stabiliser la communauté, améliorer la qualité des logements et des services, développer les installations de l'université et, sur une base de classe moyenne, faire vivre un des rares quartiers racialement intégrés des Etats-Unis.

Dans d'autres cas, l'université prit beaucoup moins de ménagements avec l'environnement social et essaya, avant tout, d'assurer son propre développement. Ce fut le cas pour Columbia University, à New York, avec, comme résultat, une levée de boucliers dans le quartier, dont les derniers échos ont conduit il y a quelque temps les étudiants de gauche de l'université à faire de ce projet l'un des points de leur opposition à l'administration.

54. Une analyse approfondie de cette expérience a été publiée par P. K. ROSSI et R. A. DENTLER, *The Politics of Urban Renewal. The Chicago Findings*. The Free Press, Glencoe, 1961, 308 p.

L'université de Pennsylvanie qui, en 1951, envisageait de transférer ses installations de Philadelphie, réagit en organisant une institution, le « West Philadelphia Corporation », qui groupe plusieurs établissements scientifiques, et entreprend la rénovation et conservation de son environnement.

Pour favoriser cette politique des universités, un amendement au *Housing Act* (connu comme section 112) fut approuvé en 1959 ; il octroyait de larges facilités de crédit aux programmes de rénovation impliquant des universités. En 1965, 75 projets de rénovation urbaine étaient ainsi approuvés, engageant 70 millions de dollars et concernant 198 institutions universitaires.

Non seulement des universités « urbaines » ont refusé d'être déplacées, mais elles se sont révélées un excellent instrument de pénétration des zones détériorées, et de réanimation des villes centrales. Le nouveau campus de l'*University of Illinois* à Chicago, en bordure de plusieurs ghettos ethniques, et relativement près du Loop, étale ses bâtiments ultra-modernes en plein cœur de la ville et se prépare à devenir un foyer de reconquête urbaine. Là encore il y a une forte ambiguïté dans ce processus, à la fois orienté vers l'intégration sociale et confronté quotidiennement aux réalités de l'existence des minorités ethniques et sociales.

Il ne s'agit donc pas de sauver la ville, mais de sauver une partie de l'héritage des formes urbaines préexistantes, à savoir certaines fonctions encore instrumentales pour la mégalopole et certaines activités étroitement liées à la production des valeurs sociales, à leur visibilité sociale et à leur appropriation symbolique par certains groupes sociaux.

#### D) *Le processus institutionnel et politique de la rénovation urbaine américaine.*

L'éclaircissement du rôle social effectivement joué par la rénovation urbaine permet de comprendre son organisation institutionnelle et son insertion dans le processus politique<sup>55</sup>.

Sur le plan institutionnel, l'on connaît la fragmentation administrative des collectivités locales américaines (cf.

55. Cf. J. BELLUSH and M. HAUSKNECHT (eds), *Urban Renewal ; people, politics and planning*, Garden City, New York, Anchor Books, 1967, 542 p. Aussi, pour l'analyse d'un cas particulier H. KAPLAN, *Urban Renewal Politics : Slum Clearance in Newark*, New York, Columbia University Press, 1963.

*supra*, ch. III). Le résultat est une incapacité accrue des villes centrales métropolitaines d'assumer les dépenses nécessaires à leur fonctionnement<sup>56</sup>. Entre 1945 et 1965, les dépenses des municipalités américaines s'accroissaient de 571 %, alors que le produit national brut augmentait « seulement » de 259 %. Les municipalités des villes centrales étaient particulièrement touchées par ces dépenses, dont 40 % sont destinés à l'éducation. Les impôts locaux fournissent la moitié des recettes nécessaires. Le reste doit être cherché dans des sources diverses. Or, c'est dans ces villes centrales à budget déficitaire que se pose le problème d'opérations de rénovation très coûteuses.

Cela explique à la fois que le gouvernement fédéral apporte son aide financière et que les municipalités des villes centrales aient tout intérêt à faire approuver des projets qui améliorent le centre-ville et qui *représentent une source de revenus pour l'avenir*. Il est donc logique que ce soient des immeubles d'affaires, des commerces et des appartements de luxe qui aient la priorité dans la nouvelle occupation du sol rénové. N'oublions pas que l'initiative du projet revient aux autorités locales. C'est en fonction de cette stratégie particulière qu'il faut comprendre le contenu urbanistique des opérations proposées<sup>57</sup>.

Le fonctionnement concret d'un projet de rénovation est le suivant : les autorités locales présentent un programme et le soumettent aux autorités fédérales qui, si elles l'approuvent, assurent les 2/3 du financement au moyen de diverses formules. Armées du droit du *eminent domain* et ainsi couvertes financièrement, les autorités locales procèdent à l'achat du terrain et des immeubles affectés. Elles démolissent les bâtiments existants et procèdent à la mise en condition des surfaces ainsi libérées. Une fois équipé, le terrain est vendu à des promoteurs privés qui construisent de nouvelles structures et les exploitent normalement, suivant le jeu du marché. Le prix de vente du terrain est fixé, en moyenne et approximativement, à 30 % du coût total de sa mise en condition. C'est cette perte qui est couverte, dans les 2/3, par le gouvernement fédéral.

En fait, Anderson a calculé que le promoteur ne doit déboursier que 3 % des fonds nécessaires en argent comptant.

La transformation des zones urbaines s'est donc réalisée sur la base du terrain libéré par des fonds publics, avec,

56. Cf. N. E. LONG, « Local Government and Renewal Politics » in J. Q. WILSON (ed.), *op. cit.*, pp. 422-434.

57. Cf. J. C. WEICHER, *Municipal Services and Urban Renewal*. PH. D. THESIS, University of Chicago, march 1968, 160 p.

comme dépense essentielle, les sommes payées aux propriétaires des immeubles détériorés (cf. tableau 54).

Tableau n° 54

Résumé du coût de la rénovation urbaine par chapitre  
(jusqu'en 1967)

CHAPITRE	% des dépenses engagées sur le coût total
Etude et planification .....	1,8 %
Achat et aménagement du terrain .....	63,7 %
(dont 60,5 % pour l'achat des immeubles)	
Relogement .....	0,5 %
(sans inclure les allocations de déménagement)	
Démolition .....	3,3 %
Mise en condition du terrain .....	10,6 %
Installation de services .....	9,1 %
Crédit pour dépenses en logement public	2,1 %
Education ou santé	
Intérêt .....	3,9 %
Administration du projet .....	4,0 %
Conservation et réhabilitation .....	0,3 %
Divers .....	0,7 %

Source : N. C. U. P. *Final Report*, p. 162.

L'importance croissante des élections municipales dans l'opposition des Noirs provient très largement de ce fait : pour la majorité blanche, perdre le contrôle de la ville signifie abandonner l'instrument essentiel de résistance à la transformation écologique de son espace quotidien.

De même, en ce qui concerne la « participation » à la rénovation urbaine, l'objectif des projets détermine le sens de cette participation, quelle que soit son intensité ou son étendue<sup>58</sup>. Puisqu'il s'agit de préserver un certain

58. J. J. Q. WILSON, « Planning and Politics » : Citizen Participation in Urban Renewal », *Journal of the American Institute of Planners*, t. 29, n° 4, nov. 1963, pp. 242-249.

W. C. LORING, F. L. SWEETSER and CH. F. ERNST, *Community Organization for Citizen Participation in Urban Renewal*, Cambridge, Cambridge Press, 1957.



mode de vie ou des fonctions ou institutions nécessaires à l'ensemble de l'agglomération plutôt qu'aux résidents de la zone, l'organisation de cette participation s'appuie sur les groupes de classe moyenne susceptibles de rester dans le quartier rénové, et sur les institutions à préserver. On cherche donc un appui de *classe* et, dans beaucoup de cas, ethniquement homogène, pour vaincre les résistances éventuelles des « autres citoyens ».

Rossi et Dentler ont formulé très clairement le problème, en analysant la rénovation de Hyde Park-Kenwood, le quartier de l'université de Chicago : « Il semble probable que la rénovation urbaine dans les grandes villes réussira — en considérant comme réussite son acceptation à l'intérieur et à l'extérieur de la zone rénovée — avant tout dans les quartiers qui ont une puissante organisation communautaire autonome, ou dans ceux dans lesquels une institution extérieure arrive à implanter une association semblable. Si une telle organisation n'existe pas, la rénovation physique pourra peut-être être accomplie, mais il est probable que le quartier perdra son cachet caractéristique en même temps que le type de population qui y résidait<sup>59</sup>. »

Mais de quelle organisation s'agit-il ? D'une association suffisamment puissante et impiantée localement pour représenter et influencer les résidents, mais suffisamment d'accord avec les urbanistes pour ne pas contrecarrer l'opération en cours, c'est-à-dire une organisation qui soit plutôt courroie de transmission. « Voilà les conditions pour réaliser le plan avec le consentement populaire, mais sans le changer. » La *Hyde Park-Kenwood Community Conference* était cette organisation et son existence contribua au succès de l'opération. Mais il est clair que ce type de participation ne peut exister qu'à travers un accord sur les objectifs essentiels entre les participants et le projet de rénovation. Or, quand on sait le changement qui se produit en général dans l'occupation du sol, on peut douter de l'avenir d'une telle modalité et l'on incline plutôt à prévoir des conflits qu'une participation.

On trouve une confirmation de cette analyse dans les difficultés extrêmes rencontrées par le même organisme qui effectua la rénovation de Hyde Park-Kenwood, quand il essaya de poursuivre les travaux dans le secteur voisin de Woodlawn<sup>60</sup>. La population de cette zone, des Noirs à revenu modeste dans leur grande majorité, a constitué une fédération des clubs et organisations locales et s'est oppo-

59. P. H. ROSSI et R. A. DENTLER, *op. cit.*, p. 292.

60. Cf. K. C. PARSONS, *op. cit.*

sée, avec une extrême vigueur, aux projets urbanistiques de l'université de Chicago. Une négociation très serrée s'est engagée en 1965, aux termes de laquelle des modifications substantielles en faveur des résidents ont été introduites. Ce projet et les affrontements conséquents sont en cours aujourd'hui même (1969) <sup>61</sup>.

Même situation à Newark (New Jersey) en 1967 et 1968, quand la communauté noire s'est opposée à l'implantation d'une école de médecine dans le centre-ville, moyennant le déplacement des résidents. Après un conflit assez dur, qui fut à l'origine de l'émeute de 1967, la surface retenue fut réduite presque des 2/3, et des facilités de relogement furent accordées <sup>62</sup>.

La politique de rénovation urbaine est donc étroitement mêlée à la politique raciale américaine et à la prétendue « guerre contre la pauvreté ». Comment déplacer les *slums* des minorités pour permettre la sauvegarde de certaines fonctions urbaines, sans aggraver les tensions, mais sans porter préjudice à l'entreprise privée, clé du programme de rénovation ? Comment contrôler les institutions municipales pratiquant une politique contraire aux intérêts d'une proportion grandissante des villes centrales ?

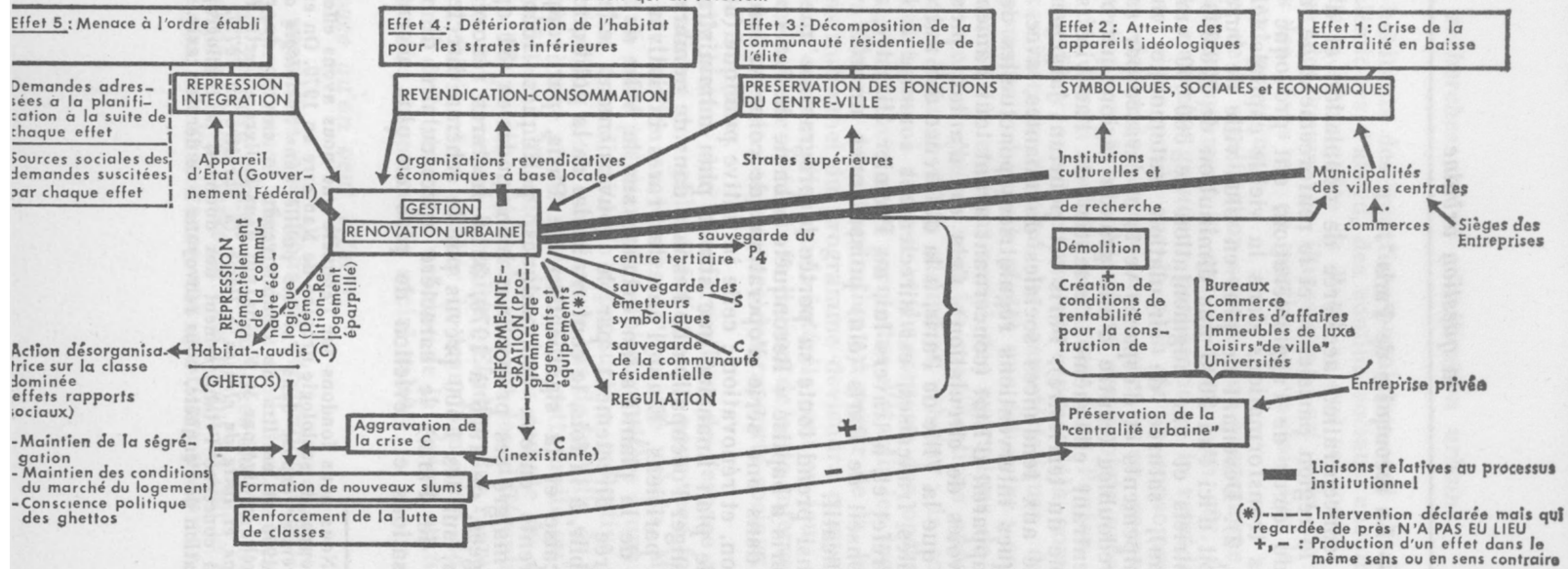
Sur quelle base sociale appuyer cette action ? Comment maintenir l'équilibre entre une intégration écologique salubre pour l'avenir et le respect du marché et, donc, du système de stratification et de ségrégation ?

Tandis que la nouvelle Amérique des banlieues résidentielles tond le gazon le dimanche après-midi, la vieille Amérique urbaine essaie de résoudre ses contradictions à coups de bulldozer (cf. schéma VII, résumant l'ensemble du processus social de la rénovation urbaine américaine).

61. Pour des informations in extenso sur cette affaire, je renvoie à W. SWENSON, *The Continuing Colloquium on University of Chicago Demonstration Projects in Woodlawn. Aspects of a Major University's Commitment to an Inner-City Ghetto*. The Center for Urban Studies, University of Chicago, nov. 15, 1968, 200 p. ronéo.

62. « Blackpower resolves Newark renewal dispute », *Journal of Housing*. April 1968, pp. 200-201.

RENOVATION URBAINE U.S.A. - SCHEMA VII - Détermination de l'intervention planificatrice et système d'effets sociaux qui en résultent



### III. — La reconquête de Paris \*.

La concentration accélérée de population et d'activités dans la région parisienne et le renforcement de la centralité du cœur de l'agglomération, ont provoqué d'importantes transformations dans la vieille capitale (cf. *supra*, ch. I, 2). Devenant de plus en plus ville de bureaux (on prévoit d'ici l'an 2000 une diminution de 200 000 emplois industriels et une augmentation de 300 000 emplois de bureau), saturée de circulation automobile, manquant d'équipements et d'espaces verts et écrasée par sa centralité redoublée (centre d'une grande région métropolitaine concentrant elle-même l'essentiel de l'activité sur l'ensemble du territoire), Paris est pourtant largement abandonné aux tendances sociales dominantes, avec, à peine, quelques interventions régulatrices ponctuelles de la part de l'appareil d'Etat (concernant avant tout l'aménagement des voies de circulation). Cela est d'autant plus significatif que la Ville de Paris, à la différence des autres municipalités françaises, est directement soumise à l'autorité du Préfet et, à travers lui, au Premier Ministre, sans que le Conseil de Paris (élu) puisse jouer un rôle vraiment significatif.

Ainsi prend toute sa portée le programme que la Ville de Paris a baptisé « Reconquête urbaine de Paris », consistant dans une série d'opérations de conservation, réhabilitation, et rénovation ; cette initiative publique (aussi bien sur le plan financier que sur le plan administratif) vise à changer l'occupation de l'espace dans de nombreux quartiers parisiens. Etant l'une des rares initiatives d'envergure de la planification urbaine sur la Ville de Paris, et inspirée directement par le gouvernement, elle permet d'établir, à la fois, le contenu social de la politique urbaine française et la signification de Paris, par rapport aux différents enjeux économiques, politiques, idéologiques. Car, malgré ses proportions bien modestes (31 opérations engagées, de 1955 à 1970, 381,6 hectares rénovés, ou en cours, sur les 1 500 prévus par le schéma directeur de la Ville de Paris) le caractère spectaculaire de certaines réalisations et l'éviction de plus en plus accentuée des

---

(\*) Nous nous fondons sur l'enquête que nous avons effectuée avec les groupes de sociologie urbaine de Nanterre en 1970. On en trouvera un premier exposé dans l'article publié dans *Sociologie du Travail* n° 4/1970 et on lira un compte rendu in extenso du rapport de recherche (rédigé par M. F. GODARD) dans le livre collectif *Rénovation urbaine et lutte de classes à Paris*, (à paraître en 1972). Pour tout ce qui concerne l'établissement des données, la bibliographie et la réalisation de l'enquête, nous renvoyons à ce dernier texte.

anciens habitants des quartiers populaires, ont suscité de vives polémiques d'abord, des conflits sociaux ensuite (cf. *infra*). La « Reconquête de Paris », qui se voulait suite historique de l'œuvre de Haussmann, est près de l'être sur tous les plans et, en particulier, aussi, sur le plan proprement politique.

Décider de la signification sociale d'un programme aussi chargé idéologiquement et qui prétend, bien sûr, être à la fois la nouvelle grandeur parisienne et le remède aux problèmes aigus posés sur le plan de la consommation collective, demande, encore une fois, qu'on prenne du recul par rapport à la subjectivité des projets urbanistiques et des forces sociales engagées dans l'enjeu. Pour cela, puisqu'il y a action sur un espace déjà constitué, nous examinerons d'abord les caractéristiques de cet espace, pourquoi tel espace plutôt que tel autre ; ensuite, nous établirons le contenu social des opérations de rénovation, en voyant quelles sont les modifications apportées par chaque élément de la structure urbaine ; la comparaison des espaces à rénover et du contenu des opérations (futur espace rénové) nous permettra d'établir les logiques sociales à l'œuvre dans l'opération ; à partir de là, le processus institutionnel du programme deviendra compréhensible puisqu'on connaîtra quels intérêts sont en jeu ; enfin, on sera en mesure d'établir la liaison de cette intervention sur l'urbain avec la conjoncture des rapports sociaux dans la société française.

Une telle lecture des transformations de l'espace nécessite évidemment une grille théorique qui nous sera fournie par la construction en termes de système urbain. Mais il faut tout de suite préciser que celui-ci se réfère à une *unité urbaine* (au sens d'unité de reproduction collective de la force de travail), alors que dans le cas de la Ville de Paris, on a affaire à une *partie* seulement de cette unité qu'est la région parisienne. Il faudra donc tenir compte du caractère de cette *partie*, qui varie suivant les différents éléments de la structure urbaine. Étudier la rénovation urbaine à Paris, c'est étudier la transformation de tous les éléments de la structure urbaine de la région, au niveau d'un des pôles du processus social saisi.

#### A) *L'espace qu'on veut effacer.*

Si les premières opérations de rénovation (1955-1958) liées à un programme très modeste d'élimination des taudis, ont pu prendre comme cible quelques îlots insalubres, l'essentiel de ce programme (et c'est ce qui en fait la force) ne porte pas sur l'assistance aux quartiers parisiens déte-

riorés. En effet, une comparaison entre la carte des flots insalubres et celle des opérations de rénovation montre, entre elles, un très grand décalage. Quelle est alors la spécificité de cet espace dont on veut changer l'affectation ?

On peut l'établir en étudiant la place occupée dans les différents éléments de la structure urbaine parisienne par les secteurs rénovés. Ou, si l'on veut, en termes opératoires, quel est l'écart, par rapport à la moyenne parisienne, des différentes variables, expressives de chacun des éléments structurels ? Plus cet écart est grand, plus ces variables spécifient le secteur et plus ces éléments ou sous-éléments doivent être la base du processus de rénovation, c'est-à-dire en fournir la logique.

Ainsi, l'élément *consommation* (= reproduction de la force de travail, c'est-à-dire logement et caractéristiques sociales de l'espace résidentiel) doit jouer un rôle prépondérant dans le programme de rénovation, car il en fournit le prétexte. Mais la question essentielle est de savoir lequel des deux ensembles de variables (détérioration de l'environnement ou composition sociale de l'espace) agit le plus fortement sur la transformation de l'occupation du sol. Ou, en d'autres termes, s'il s'agit d'une intervention sur le niveau des équipements ou sur le niveau social de la population résidente.

Pour répondre, nous avons comparé les valeurs en pourcentage d'un certain nombre de variables qui pouvaient être connues, à la fois, pour l'ensemble de Paris et pour l'ensemble des secteurs rénovés avant *rénovation* (pour la plupart, 1962 ; pour quelques-uns, 1954). A partir de ces données, nous avons établi un indice de différenciation pour la rénovation urbaine ( $ID_{RU}$ ) construit comme suit :

$$ID_{RU} = \frac{\text{Valeur de la variable (en pourcentage) dans l'ensemble des secteurs rénovés}^*}{\text{Valeur de la variable (en pourcentage) dans l'ensemble de la Ville de Paris}} - 1$$

(Il est évident que la valeur 0 de l'indice correspond à l'absence de spécificité des secteurs rénovés.)

Le classement de variables ainsi obtenu indique, de la valeur la plus grande à la plus petite, l'influence, positive ou négative, de chaque variable sur les opérations de rénovation urbaine \*\*.

(\*) Les calculs ont été effectués sur 23 des 30 opérations de rénovation, pour lesquelles les données par flot étaient disponibles.

(\*\*) Rappelons qu'il s'agit d'une étude exhaustive portant sur toutes les opérations terminées ou en cours.

Tableau n° 55  
*Influence des variables de logement  
 et de composition sociale de la population  
 sur la rénovation urbaine, Paris, 1954 à 1962*

Variable	Indice de différenciation (ID <sub>RU</sub> )
— Proportion d'Algériens dans la population ....	+ 1,529
— Proportion de cadres supérieurs et professions libérales .....	— 0,575
— Proportion d'O. S. et manœuvres .....	+ 0,602
— Logements sans eau ..	+ 0,590
— Surpeuplement dans les logements .....	+ 0,504
— Logements sans W. C. ..	+ 0,380
— Proportion d'étrangers .	— 0,259
— Proportion de personnes âgées (plus de 65 ans) ..	— 0,189
— Taux d'activité féminine	— 0,070
— Proportion d'artisans et commerçants .....	+ 0,056
— Proportion de jeunes (moins de 19 ans) ....	— 0,055
— Taux d'activité de la population .....	+ 0,052

Ce sont les variables indicatives de la stratification sociale qui agissent le plus fortement sur la rénovation, même si la qualité du logement vient ensuite comme déterminant. Par contre, les variables relatives aux caractéristiques de la population, mais non liées au niveau social, comme l'âge ou le taux d'activité, spécifient faiblement les secteurs rénovés.

Au niveau de l'ensemble de Paris, il était difficile de départager complètement l'effet de la stratification sociale et l'effet du logement détérioré, du fait de leur corrélation étroite. Mais la prépondérance du premier ensemble de variables et, en particulier, de celle qui s'annonce de plus en plus comme représentative de la détérioration sociale (la proportion d'Algériens est expressive de l'implantation des travailleurs immigrés) invite à pousser l'analyse en ce sens.

Nous avons alors essayé d'évaluer l'effet de chaque variable, non plus sur la détermination du secteur à réno-

ver, mais sur l'importance de l'opération. Pour cela, nous avons calculé un coefficient de corrélation de rang (test de Spearman), pour vingt-trois opérations de rénovation étudiées, entre leur classement par ordre de grandeur (en hectares rénovés) et leur classement par rapport à l'ensemble de variables déjà indiquées. Les résultats (cf. tableau n° 56) indiquent que l'opération est d'autant plus importante qu'il y a de personnes âgées, d'O. S. et de manœuvres, d'étrangers, de femmes actives et d'Algériens. Et, par contre, il y a une relation faible mais *inverse*, avec les variables concernant la détérioration du logement.

Tableau n° 56  
Corrélation de rang  
entre la taille des opérations de rénovation urbaine  
et les variables de logement et de composition sociale  
de la population.  
Paris, 1954 et 1962 (Test de Spearman).

1
. 50
. 36 : Plus de 65 ans
. 24 : O. S. M. (Proportion d'ouvriers spécialisés et manœuvres)
. 23 : Etrangers, plus femmes actives
. 20 : Musulmans d'Algérie
. 17 : Artisans
. 16 : Cadres et professions libérales
. 0 :
— 7 : Surpeuplement
— 14 : Population active
— 16 : Logement sans eau
— 19 : Logement sans W. C.
— 31 : Moins de 19 ans
— 50

C'est donc bien le *changement de l'occupation sociale de l'espace plutôt que le mauvais état du logement qui semble être à la base des opérations de rénovation*. Non pas que ces logements ne soient pas détériorés, mais ils ne le sont pas plus que ceux d'autres quartiers, pourtant épargnés par la rénovation.

En ce qui concerne l'élément *production*, la question centrale était d'envisager la liaison du programme de rénovation à la transformation en cours du Paris industriel en Paris, lieu de direction et d'organisation. Pour cela, nous avons classé les opérations de rénovation dans un espace différencié par :



1. *L'importance de l'occupation industrielle préalable à la rénovation*, en considérant le nombre de salariés industriels productifs par arrondissement (salariés au lieu de travail et non au lieu de résidence).

2. *L'importance des déménagements d'installations industrielles*, en considérant les chiffres de démolition de locaux industriels et dans la période 1960-1966 incluse.

3. *L'importance de l'implantation de bureaux*, par le stock de bureaux de 1962, en surface de plancher.

4. *Le taux d'accroissement d'implantation de bureaux* par l'augmentation du stock de bureaux entre 1962-1968.

Enfin, par rapport à l'élément *échange*<sup>63</sup>, nous avons étudié : le commerce et le flux urbain. Le nombre moyen de salariés par établissement fournissait un indicateur convenable de la *taille des commerces*.

Pour la *concentration spatiale des commerces*, nous connaissions le nombre de rues, où l'on trouvait plus de 15 commerces par 100 mètres.

Nous avons évalué la *distribution du commerce* au nombre de salariés pour 1 000 consommateurs et le *type de commerce*, et la proportion de commerces exceptionnels et occasionnels. Pour l'étude des flux urbains, nous avons calculé le nombre de lignes passant à chaque station. Nous avons, pour toutes les opérations d'un arrondissement, le nombre de stations pondéré par le nombre de lignes : cela a constitué notre indicateur appelé *desserte en métro*. Pour compléter, nous avons le nombre de places de parking offertes par arrondissement, afin d'évaluer leur *capacité de stationnement* en parking.

Dans tous les cas, il s'agissait de classer les secteurs, quartiers et arrondissements, suivant une valeur forte et faible pour chaque variable et de constater le pourcentage d'hectares rénovés dans chacun des espaces ainsi différenciés (cf. tableau n° 57).

Les grandes tendances constatées peuvent se résumer ainsi :

— La rénovation urbaine accompagne le passage d'un espace industriel à un espace de forte implantation de bureaux, là où il n'y en avait pas.

— Elle opère sur un espace à forte densité de petits commerces, axés sur la consommation quotidienne et assez dispersés ; en revanche, les grandes surfaces marchandes n'existent guère. C'est donc aussi un instrument de concentration du secteur commercial.

63. Nous laissons de côté ici l'analyse du processus institutionnel et financier de la rénovation qui viendrait alourdir outre mesure l'exposé déjà complexe de sa signification sociale. Nous renvoyons le lecteur aux textes cités.

Tableau n° 57  
 Structure urbaine. — Classement des opérations de rénovation,  
 pondérées par leur surface, dans la structure urbaine parisienne (\*)  
 (chiffres : nombre d'hectares rénovés ou en cours, % calculé sur le total des hectares rénovés ou en cours)

Valeur de la variable	Espace industriel	Mouvement industriel	Implantation de bureaux en 1962	Nouvelles implantations de bureaux 1962-68	Commerce Taille	Commerce Type (quotidiens ou pas)	Commerce Conc. Spat.	Commerce distribution
-	0	0	323,2	144,9	381,6	355,2	381,6	381,6
	0	0	751	381	1 001	931	100 %	100 %
=	135,3	76,9	0	58,4	0	26,4	0	0
	35,5 %	20,1 %	0	151	0	7 %	0	0
+	246,3	304,7	58,4	178,3	0	0	0	0
	64,51	79,9 %	15 %	47 %	0	0	0	0
TOTAL ...	381,6	381,6	381,6	381,6	381,6	381,6	381,6	381,6
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

	Desserte métro	Places de parking
-	50,5	335,9
	13 %	88 %
=	259	45,7
	68 %	12 %
+	72,1	0
	19 %	
TOTAL ...	381,6	381,6
	100 %	100 %

(\*) Arrondissements et secteurs rénovés, classés en trois groupes d'après la valeur de la variable indiquée en colonne.

— Elle a rarement (19 %) comme point de chute des arrondissements où la desserte par métro est bonne. Ce qui semble indiquer que les liaisons privilégiées dans les flux de circulation ne sont pas celles relatives aux migrations quotidiennes interrégionales, mais celles du milieu interne (centre d'affaires) et avec le champ d'action des centres gestionnaires (la province : à proximité des gares, en tant que pôles structurants).

D'autre part, les places de parking sont quasi inexistantes dans l'espace environnant. Nouveau goulot d'étranglement, qui peut offrir aux promoteurs un débouché intéressant pour de futures opérations annexes à la rénovation urbaine...

Enfin, deux remarques concernant le contenu *institutionnel* et *symbolique* de l'espace visé par la rénovation.

Le champ d'intervention étant défini à l'intérieur des frontières de la Ville de Paris, et les différents arrondissements n'ayant aucune autonomie, il n'y a pas de spécificité institutionnelle possible de l'espace parisien. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de rapport étroit entre la rénovation urbaine et le système institutionnel, comme nous le verrons. Mais ce rapport ne passe pas par le découpage administratif de l'espace.

Par contre, il est sûr qu'il y a des différences sensibles entre les espaces rénovés et d'autres quartiers de Paris sur le plan de la symbolique urbaine. Bien que nous ne les ayons pas précisées, nous pouvons dire qu'elles s'expriment le long de deux axes : « Paris bourgeois/Paris populaire » et « Paris-historique/Paris des faubourgs ». La rénovation semble concerner surtout les quartiers *populaires* et les plus *modernes*, alors que, pour les quartiers historiques, comme le Marais, on trouve soit des opérations de réhabilitation obéissant à une logique spécifique, soit des opérations *ad-hoc* beaucoup plus centrées sur l'expression directe du pouvoir d'Etat (les Halles), soit des opérations suffisamment rentables pour donner prise à des initiatives ponctuelles des promoteurs. Cela explique peut-être pourquoi les arrondissements centraux de Paris, parfois plus détériorés que les autres (par exemple 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> arrondissements) ne sont guère touchés par la rénovation.

#### B) *L'espace qu'on construit.*

Changer l'espace parisien, mais pour quel usage ? Car, en tout état de cause, la rénovation urbaine *n'est pas un programme de logement* : on prévoit la démolition de 29 059 logements, la construction de 36 495, alors que, dans le cadre de l'initiative privée, de 1954 à 1964, 6 000 logements démolis ont laissé la place à 52 500 ; en même

temps, 41 000 autres étaient construits sans démolition préalable.

Ne pouvant guère établir la spécificité du nouvel espace après rénovation (car, pour l'essentiel, il est en cours de construction ou à peine engagé (1970)) on peut esquisser le sens de la transformation en analysant le contenu des programmes de rénovation, en procédant à toute une série de corrections et d'estimations dont il serait trop lourd de faire ici l'exposé. Il faut, évidemment, garder la même grille de lecture que pour l'espace pré-rénovation, afin d'établir les changements prévisibles.

La question-clé concernant la consommation est toujours de savoir s'il s'agit d'une *logique d'équipement*, visant à rétablir l'équilibre dans la consommation collective, ou d'une *logique relative au niveau social de l'espace*. En effet, nous avons vu que l'espace visé était celui de niveau social inférieur. Mais rien ne dit encore qu'il reste à ce niveau. Puisqu'il n'y a encore que des données très limitées sur le changement des catégories sociales dans l'espace, nous estimerons les changements futurs d'après le pourcentage de logements sociaux (H. L. M.) dans les programmes de rénovation (car tous les autres types de logements semblent échapper aux possibilités de l'immense majorité des anciens habitants) :

Tableau n° 58

Répartition des opérations, par nombre d'hectares rénovés, suivant la proportion de logements H. L. M. à construire sur l'ensemble de logements de l'opération

	— de 30 % de H. L. M.	de 30 % à 50 % H. L. M.	+ de 50 % H. L. M.	Total
Nbre d'hectares rénovés ..	245,3 ha 66 %	65,8 ha 17,5 %	60,1 ha 16,5 %	371,2 100 %

Or, il faut ajouter que bon nombre de résidents n'ont pas les moyens de louer des H. L. M. (20 %, 33 %, 50 %, d'après les îlots) et que, d'autre part, une partie essentielle des programmes n'est pas à fins résidentielles. On peut donc dire que la *tendance est à l'éviction de la plupart des anciens résidents et à l'occupation du nouvel espace par des catégories sociales de statut supérieur.*

Serait-ce le prix à payer pour obtenir un meilleur équipement ? En effet, le schéma directeur de Paris fixait comme objectif : « mener une politique de reconstruction des quartiers dépourvus d'équipements et aux surfaces mal utilisées. »

Une analyse des quelques équipements sur lesquels nous avons pu recueillir des données sûres (équipements scolaires, crèches, espaces verts) montre que :

— La rénovation n'apporte pas des équipements scolaires nouveaux, se limitant à couvrir, en moyenne, les besoins de la nouvelle population. Dans certains cas (XIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup>) elle profite même de l'équipement existant, légèrement plus dégagé qu'ailleurs, pour le saturer au même niveau que dans l'ensemble de Paris.

— 56 % de la surface rénovée sont *au-dessous* de la moyenne parisienne des surfaces en espaces verts (0,8 m<sup>2</sup> par habitant), 21 % se situent au-dessus de la moyenne, mais sans atteindre les objectifs minimum fixés par le schéma lui-même.

Ainsi, la rénovation n'est pas non plus une opération d'équipement.

Faudra-t-il trouver sa raison d'être dans l'aménagement fonctionnel des nouvelles conditions de *production* ?

Il semble, en effet, que l'aménagement des nouvelles implantations de bureaux soit l'un des axes essentiels du programme : 62,6 % des hectares rénovés prévoient une concentration de bureaux supérieure à la moyenne parisienne. Or, cette donnée coïncide parfaitement avec la logique de stratification résidentielle, car « extension de bureaux et multiplication des beaux quartiers vont de pair » (cf. schéma directeur de Paris) de par le jeu du marché immobilier.

Par contre, l'activité industrielle proprement dite est rayée de la carte en ce qui concerne les entreprises et fortement entamée pour l'artisanat : 56,8 % de la surface rénovée ne prévoient pas d'artisanat et le reste projette une profonde reconversion des artisans déjà installés (devenant par exemple dépanneurs au service des nouveaux immeubles).

Aussi, dans l'échange, la transformation apparaît significative : 95 % de la surface rénovée intègrent des *installations commerciales*, mais, ce qui est important, surtout, c'est que, pour 71,3 % de cette surface, il s'agit d'un *commerce en grande surface*, entièrement absent auparavant, allant même jusqu'à la création de « centres de quartier », qui peuvent jouer le rôle de centres secondaires de Paris par rapport à l'ensemble de l'agglomération. Ce caractère restructurant des centres sociaux semble être

l'une des options majeures du programme, qui étend et aménage ainsi la prédominance de la ville de Paris sur la région.

Enfin, au niveau de la *symbolique urbaine*, des modifications importantes encore mal reconnues, sont introduites par le programme. L'importance accordée aux tours et l'insistance sur des matériaux « fonctionnels », ainsi que l'apparat de certaines constructions semblent devoir marquer l'espace d'une certaine modernité technocratique, centrée sur l'étalement de la performance technique de la construction en hauteur, sans grand souci des espaces vides ou brisés laissés tout autour. De l'autre côté, la grande surface des dalles piétonnières et la recherche d'effets « de luxe » dans les galeries marchandes semblent pré-figurer une symbolique de la consommation, centrée sur le spectacle de l'achat possible et qui, évidemment, n'est nullement en contradiction avec la première. Quoiqu'il en soit, il est clair qu'on est en présence d'une rupture avec la symbolique pré-existante centrée sur la rue, le travail et les petits commerces, dominée donc par *l'imagerie du quartier* (sans que pour autant on puisse se prononcer sur la persistance de la communauté de quartier, fortement entamée par la diffusion des relations sociales).

C) *Le sens de la « reconquête » de Paris par rapport au système urbain : la rénovation-reproduction d'un espace.*

On peut regrouper l'ensemble de nos données sous forme d'un tableau de probabilités combinant les caractéristiques de l'espace avant la rénovation et le contenu urbanistique du programme en cours par rapport aux différents éléments dégagés. En effet, nous savons combien d'hectares rénovés correspondent à chaque découpage de l'ensemble du programme par rapport aux différentes variables traitées. Puisqu'on dispose des effectifs marginaux de chaque tableau croisé, on peut en reconstruire les cases et, en standardisant par rapport au total des hectares rénovés, obtenir la proportion de surface rénovée qui présente à la fois les deux caractéristiques. Comparant entre elles les diverses probabilités, on peut déduire l'influence quantitative différentielle de chaque élément par rapport à la rénovation, ce qui nous permet de dégager le sens des probabilités marginales (en fin de ligne et de colonne) résumant ainsi la différenciation que chaque variable introduit dans le programme de rénovation. On peut ainsi comparer l'influence respective de chaque facteur (tableau 59, page 390).

Ainsi, par exemple, soit *i* la caractéristique « proportion forte d'Algériens dans l'espace avant rénovation » (avec

son complémentaire,  $\bar{i}$ ) et  $j$  la caractéristique « proportion-forte de H. L. M. dans le programme » (avec son complémentaire  $\bar{j}$ ). En les dichotomisant et en les croisant, on obtient :

Proportion d'Algériens (i)

	+	-	
+	a P <sub>ij</sub>	b P <sub>ij</sub>	P.j
-	c P <sub>i<math>\bar{j}</math></sub>	d P <sub>ij</sub>	P. $\bar{j}$
Proportion d'H. L. M. (j)	P <sub>i.</sub>	P <sub><math>\bar{i}</math>.</sub>	N = a + b + c + d P = 1

$$P_{ij} = p_i \times p_j = \frac{(a + c) \times (a + b)}{N}$$

$P_{ij}$  étant la probabilité de rénovation d'un certain secteur urbain du type  $i$  affecté d'une opération de caractéristique  $j$ .

Il est clair que ces « probabilités » ne font qu'extrapoler les tendances actuellement en cours et qu'elles ne sont pas « inéluctables ». Elles servent pourtant à préciser l'importance relative de la rénovation par rapport aux différents éléments étudiés. Le tableau 59 résume l'ensemble de ces résultats.

Nous ne le commenterons pas dans le détail, nous limitant à signaler la signification sociale qui s'en dégage.

Ce qui frappe avant tout, c'est la tendance systématique de la logique rénovatrice à prolonger la tendance « spontanée » (c'est-à-dire déterminée suivant la ligne générale de l'évolution sociale) du système urbain de la région parisienne, et cela, au niveau de tous ses éléments.

Ainsi, elle développe et accentue la ségrégation résidentielle, élargissant l'occupation de Paris-ville par les strates supérieures et refoulant les couches populaires vers la banlieue sous-équipée. Ce modèle de ségrégation urbaine, lié à la charge culturelle, historique et fonctionnelle de la

## CARACTERISTIQUES DE L'ESPACE RENOVE AVANT RENOVATION

Population Logement Structure urbaine Système institutionnel

CLASSEMENT DES OPERATIONS DE RENOVATION SELON LE CONTENU DU PROGRAMME DE REALISATIONS PREVU.	%	+ de 65 ans sur P. A. résidente			- 19 ans			Algériens		
		+	=	-	+	=	-	+	=	-
	+	0	.004	.160	.043	.0775	.045	.113	0	.051
H. L. M.	=	0	.055	.169	.046	.082	.047	.120	0	.054
	-	0	.019	.640	.173	.31	.180	.455	0	.204
	+	0	.018	.606	.164	.293	.170	.431	0	.193
BUREAUX	=	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	-	0	.011	.363	.098	.176	.102	.255	0	.116
	+	0	.012	.390	.105	.189	.110	.278	0	.124
COMMERCES	=	0	.009	.303	.082	.147	.085	.215	0	.097
	-	0	.008	.275	.074	.113	.077	.195	0	.088
	+	0	.016	.572	.155	.277	.161	.407	0	.182
TOURS	=	0	.012	.397	.107	.192	.111	.282	0	.187
	+	0	.006	.218	.059	.105	.061	.155	0	.069
ESPACES VERTS	=	0	.006	.203	.055	.098	.057	.144	0	.065
	-	0	.016	.548	.148	.265	.152	.389	0	.175
	+	0	.003	.106	.028	.051	.030	.075	0	.034
GROUPES SCOLAIRES	=	0	.008	.261	.071	.126	.073	.186	0	.082
	-	0	.018	.601	.163	.291	.169	.427	0	.192
		0	.33	.97	.263	.47	.273	.69	0	.31
	+									

TABLEAU 59. — Le changement de l'espace parisien par les opérations de rénovation urbaine.

Proportion de la surface rénovée d'après les caractéristiques de l'espace avant la rénovation et d'après celles des opérations de rénovation (*unité de comptage* : hectares en rénovation ; *procédure comptable* : total d'hectares égal à 1 ; proportions (sur la base de l'unité) calculées sur le total d'hectares).

Symboles : + : forte proportion de la caractéristique indiquée

= : moyenne " "

- : faible " "



CLASSEMENT DES OPERATIONS DE RENOVATION SELON LE CONTENU DU PROGRAMME DE REALISATIONS PREVU.

		% Etrangers			% ouvriers spécialisés et manœuvres			% prof. libérale cadres sup.			Artisans commerçants			
		+	=	-	+	=	-	+	=	-	+	=	-	
		+	.006	.010	.148	.116	.047	.001	0	.007	.157	.051	.067	.045
H. L. M.		=	.007	.011	.157	.183	.050	.011	0	.008	.167	.055	.071	.048
		-	.026	.039	.594	.465	.187	.006	0	.029	.63	.207	.268	.181
		+	.025	.037	.562	.441	.177	.006	0	.028	.596	.196	.254	.171
BUREAUX		=	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		-	.015	.022	.337	.264	.106	.003	0	.016	.368	.118	.118	.103
		+	.016	.024	.362	.284	.114	.004	0	.018	.384	.126	.164	.110
COMMERCES		=	.012	.018	.281	.220	.089	.003	0	.013	.298	.098	.127	.085
		-	.011	.017	.255	.200	.080	.002	0	.012	.270	.089	.115	.050
		+	.023	.035	.531	.416	.167	.005	0	.026	.563	.185	.240	.162
TOURS		-	.016	.024	.369	.289	.116	.004	0	.018	.391	.129	.166	.112
		+	.009	.013	.202	.158	.063	.002	0	.010	.214	.069	.091	.061
ESPACES VERTS		=	.008	.012	.183	.148	.059	.002	0	.009	.200	.066	.085	.057
		-	.022	.033	.518	.398	.160	.005	0	.025	.529	.177	.229	.155
		+	.004	.006	.099	.077	.031	.001	0	.004	.104	.034	.044	.030
GROUPES SCOLAIRES		=	.010	.016	.243	.191	.076	.002	0	.012	.257	.085	.109	.074
		-	.024	.037	.558	.437	.176	.006	0	.027	.592	.195	.252	.170
		+	.04	.06	.90	.706	.284	.01	0	.045	.955	.315	.407	.275

CLASSEMENT DES OPERATIONS DE RENOVATION SELON LE CONTENU DU PROGRAMME DE REALISATIONS PREVU.

	%	Surpleu- plement			Logements sans eau			Implantation bureaux 62			Accroissement de bureaux 62-68		
		+	=	-	+	=	-	+	=	-	+	=	-
H. L. M.	+	.136	.003	.024	.037	.026	.100	.024	0	.124	.077	.024	.062
	=	.145	.003	.025	.040	.028	.106	.026	0	.131	.082	.026	.068
	-	.547	.013	.097	.151	.105	.400	.099	0	.495	.310	.099	.025
BUREAUX	+	.518	.012	.092	.143	.100	.379	.093	0	.468	.293	.093	.237
	=	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	-	.311	.007	.055	.086	.060	.238	.056	0	.281	.176	.056	.145
COMMERCES	+	.344	.008	.059	.092	.064	.244	.060	0	.302	.189	.060	.153
	=	.259	.006	.046	.072	.053	.189	.046	0	.234	.147	.046	.119
	-	.235	.005	.042	.065	.045	.172	.042	0	.213	.113	.042	.105
TOURS	+	.489	.011	.087	.135	.094	.356	.088	0	.442	.277	.088	.224
	=	.340	.008	.060	.093	.065	.248	.061	0	.307	.192	.061	.155
	-	.186	.004	.037	.051	.036	.136	.033	0	.168	.105	.033	.085
ESPACES VERTS	+	.154	.004	.031	.048	.029	.127	.031	0	.157	.098	.031	.079
	=	.468	.011	.083	.119	.090	.342	.084	0	.423	.265	.084	.214
	-	.091	.002	.016	.025	.017	.066	.016	0	.082	.051	.016	.041
GROUPES SCOLAIRES	+	.224	.005	.039	.062	.043	.163	.040	0	.202	.126	.040	.102
	=	.514	.012	.091	.142	.099	.376	.093	0	.465	.291	.093	.235
	-	.83	.02	.148	.23	.16	.607	.15	0	.75	.047	.15	.38

CLASSEMENT DES OPERATIONS DE RENOVATION SELON LE CONTENU DU PROGRAMME DE REALISATIONS PREVU.

	%	Implantation industrielle			Desserrment industriel			Taille des commerces			Type de commerces (anomaux quotidiens)		
		+	=	-	+	=	-	+	=	-	+	=	-
H. L. M.	+	.106	.058	0	.131	.033	0	0	0	.165	0	.011	.153
	=	.112	.062	0	.140	.035	0	0	0	.175	0	.012	.162
	-	.425	.234	0	.527	.132	0	0	0	.66	0	.046	.613
BUREAUX	+	.403	.221	0	.499	.125	0	0	0	.625	0	.043	.584
	=	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	-	.241	.133	0	.299	.075	0	0	0	.375	0	.026	.348
COMMERCES	+	.259	.143	0	.322	.081	0	0	0	.403	0	.028	.374
	=	.201	.110	0	.250	.063	0	0	0	.313	0	.021	.291
	-	.183	.100	0	.227	.057	0	0	0	.284	0	.019	.264
TOURS	+	.380	.244	0	.471	.118	0	0	0	.50	0	.041	.548
	=	.264	.145	0	.327	.082	0	0	0	.41	0	.028	.381
	-	.145	.079	0	.180	.045	0	0	0	.225	0	.015	.209
ESPACES VERTS	+	.135	.074	0	.167	.042	0	0	0	.21	0	.014	.195
	=	.364	.200	0	.451	.113	0	0	0	.565	0	.039	.526
	-	.070	.039	0	.087	.022	0	0	0	.11	0	.007	.102
GROUPES SCOLAIRES	+	.174	.096	0	.216	.054	0	0	0	.27	0	.018	.254
	=	.340	.220	0	.495	.124	0	0	0	.62	0	.043	.575
	-	.645	.355	0	.799	.201	0	0	0	.1	0	.07	.093

CLASSEMENT DES OPERATIONS DE RENOVATION SELON LE CONTENU DU PROGRAMME DE REALISATIONS PREVU.

	%	Concentration spatiale des cours			Aire de distribution des commerces			Desserte métró			Prix m2 logs anciens			Prix m2 logs récents			
		+	=	-	+	=	-	+	=	-	+	=	-	+	=	-	
H. L. M.		+	0	0	.165	0	0	.165	.033	.112	.021	0	.024	.140	0	.094	.070
		=	0	0	.022	0	0	.175	.035	.119	.022	0	.026	.148	0	.099	.075
		-	0	0	.66	0	0	.66	.132	.448	.085	0	.099	.561	0	.376	.283
BUREAUX		+	0	0	.625	0	0	.625	.118	.425	.081	0	.093	.531	0	.356	.268
		=	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		-	0	0	.375	0	0	.375	.071	.255	.048	0	.066	.318	0	.213	.166
COMMERCES		+	0	0	.403	0	0	.403	.080	.274	.052	0	.060	.342	0	.219	.173
		=	0	0	.313	0	0	.313	.062	.212	.040	0	.046	.266	0	.178	.134
		-	0	0	.284	0	0	.284	.056	.193	.036	0	.042	.241	0	.161	.122
TOURS		+	0	0	.59	0	0	.59	.118	.401	.076	0	.088	.501	0	.336	.253
		-	0	0	.41	0	0	.41	.082	.278	.053	0	.061	.348	0	.233	.176
ESPACES VERTS		+	0	0	.225	0	0	.225	.045	.153	.029	0	.033	.191	0	.128	.096
		=	0	0	.21	0	0	.21	.042	.142	.027	0	.031	.178	0	.119	.090
		-	0	0	.565	0	0	.565	.113	.384	.073	0	.084	.480	0	.322	.242
GROUPES SCOLAIRES		+	0	0	.11	0	0	.11	.022	.074	.014	0	0.16	.093	0	.062	.047
		=	0	0	.27	0	0	.27	.054	.183	.035	0	.040	.229	0	.153	.116
		-	0	0	.62	0	0	.62	.124	.421	.080	0	.093	.527	0	.353	.266
		0	0	.1	0	0	.1	.20	.68	.12	0	.15	.85	0	.57	.43	
		+	=	-	+	=	-	+	=	-	+	=	-	+	=	-	

CLASSEMENT DES OPERATIONS DE RENOVATION SELON LE CONTENU DU PROGRAMME DE REALISATIONS PREVU.

	%	Voix gauche municipales			Implantation P. C. F.			Sécurité U. D. R.			Indépendance U. D. R.					
		+	=	-	+	=	-	+	=	-	+	=	-			
H. L. M.		+	.118	.046	0	.118	.028	.018	.006	.035	.124	.01	.037	.09	.165	+
		=	.126	.049	0	.126	.030	.019	.007	.037	.161	.011	.06	.10	.175	=
		-	.475	.184	0	.475	.112	.072	.026	.138	.495	.041	.231	.386	.66	-
BUREAUX		+	.450	.175	0	.450	.106	.068	.025	.131	.468	.040	.218	.366	.627	+
		=	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	=	
		-	.210	.185	0	.276	.063	.041	.015	.078	.281	.040	.131	.219	.375	-
COMMERCES		+	.29	.112	0	.29	.068	.044	.016	.084	.302	.025	.141	.236	.403	+
		=	.225	.087	0	.225	.053	.034	.012	.065	.234	.019	.085	.183	.313	=
		-	.204	.079	0	.204	.048	.031	.011	.059	.213	.017	.099	.166	.284	-
TOURS		+	.424	.165	0	.424	.100	.064	.023	.123	.442	.038	.206	.345	.59	+
		-	.295	.114	0	.295	.069	.045	.016	.086	.307	.025	.143	.24	.41	-
ESPACES VERTS		+	.162	.063	0	.162	.038	.02	.009	.047	.168	.014	.068	.131	.225	+
		=	.151	.058	0	.151	.035	.023	.008	.044	.157	.013	.073	.123	.21	=
		-	.406	.158	0	.406	.098	.062	.022	.118	.423	.035	.097	.831	.585	-
GROUPES SCOLAIRES		+	.079	.030	0	.079	.018	.012	.004	.023	.082	.006	.038	.064	.11	+
		=	.194	.083	0	.194	.045	.02	.010	.056	.202	.017	.094	.158	.27	=
		-	.446	.173	0	.446	.105	.068	.024	.13	.465	.039	.217	.363	.62	-
		0	.72	.28	0	.72	.17	.11	.04	.21	.75	.03	.35	.586		
		+	=	-	+	=	-	+	=	-	+	=	-	+	=	-

capitale parisienne, tend à reléguer de plus en plus à un niveau secondaire les clivages historiques entre l'Est et l'Ouest.

Plus important encore est le rôle de la rénovation au niveau de la reproduction élargie de la spécialisation de l'espace productif, dont nous avons établi la logique auparavant (cf. *supra*, ch. I). L'accroissement constant de l'implantation des bureaux à Paris, devenu un gigantesque centre tertiaire, s'il est avant tout l'expression de la division du travail et de la constitution des grandes organisations du capitalisme monopoliste, trouve aussi un renforcement considérable dans l'action des organismes rénovateurs.

Puisqu'on assiste, donc, à la consécration et à l'extension de la centralité parisienne, qui est étendue maintenant à l'ensemble de la ville et qui s'exerce à la fois sur sa région et sur la France, avec des visées sur l'Europe, une régulation devient nécessaire dans les canaux d'échange fonctionnel, flux urbains et centres commerciaux. Le programme de transports au niveau du district se chargeant du premier aspect, c'est à la rénovation que revient le lancement de ces nouveaux *centres marchands* dont on voudrait faire en même temps des *émetteurs culturels* axés sur des valeurs consommatoires (le tout, toujours, dans la ligne des tendances sociales en cours ; c'est-à-dire, suivant la logique spatiale des secteurs les plus dynamiques du capitalisme monopoliste international).

Enfin, les quelques éléments dont on peut disposer par rapport à la symbolique urbaine vont aussi dans le sens de la reproduction des tendances sociales au niveau des formes urbaines, avec, toutefois, cette précision importante qu'il s'agit des tendances les plus en avance à l'intérieur de la logique dominante ; ainsi, par exemple, les tours, expression des formes les plus porteuses des valeurs technocratiques (modernité, efficacité, rationalité) primeront les formes purement conservatrices (par exemple, les immeubles en pierre de taille).

La « reconquête de Paris » est donc, sans aucun doute, une intervention de l'appareil d'Etat sur l'espace ; elle vise la reproduction élargie du système urbain de la région parisienne, du point de vue de sa centralité, du niveau supérieur de l'appareil productif et de la stratification urbaine.

On doit alors se poser la question de savoir pourquoi il fallait une intervention de l'Etat pour élargir le développement de tendances sociales dont on peut constater la force. S'il est vrai que la surconcentration des fonctions centrales nécessite une intervention régulatrice, la réno-

vation apparaît plutôt comme un accélérateur du processus. Dès lors, plutôt qu'une réponse à une crise du système urbain, elle apparaît comme une initiative émanant d'abord de l'appareil d'Etat et qui doit être comprise à partir de la logique interne du politique.

D) *La détermination politico-idéologique de la « reconquête de Paris. »*

Toute intervention de l'appareil d'Etat pouvant être comprise à travers ses effets sur l'économique, le politico-institutionnel (c'est-à-dire lui-même), l'idéologique, ou, directement, sur les rapports sociaux, c'est dans la liaison de la rénovation urbaine avec les différentes instances qu'on peut voir se déployer l'ensemble de sa signification.

Or, son rapport à l'économique n'est rien d'autre que ce qu'on vient d'exposer : reproduction d'un espace central sous l'effet du processus de concentration régionale et urbaine de l'agglomération parisienne, produit lui-même de l'évolution du système productif. La rénovation n'ajoutant aucun effet nouveau à ce niveau-là, une interprétation qui en resterait à l'instance économique devrait se limiter à voir dans le programme de rénovation une simple manipulation des organes de gestion urbaine, afin de créer des occasions de profit pour les promoteurs, ce qui est dans la logique du système. Mais si des faits en ce sens existent, ils nous semblent plutôt le *résultat* du rôle social de la rénovation, déterminé par rapport à d'autres instances.

Ainsi, sur le plan institutionnel, on peut se demander quel intérêt a l'Etat à changer les fonctions et l'occupation

Tableau n° 60

*Distribution, en hectares, des opérations de rénovation urbaine dans les quartiers et arrondissements de Paris, classés suivant leur vote aux élections municipales de 1965 et aux élections législatives de 1967.*

	Liste de Gau-		Implantation		Situation électorale de	l'U. N. R.	
	Nbre	%	Nbre	%		Nbre	%
	Ha.		Ha.			Ha.	
Secteurs à valeur forte (+)	238,7	66,5	263,7	73,4	Forte (+)	109,0	30
					Moyenne (=)	26,2	6,7
Secteurs à valeur faible (-)	120,2	33,5	95,2	26,6	Faible (-)	223,7	62,3
		100 %		100 %			100 %
	358,9		358,9			358,9	